

LES
1000
PRENOMS
POUR VOS
ENFANTS

Jean-Marc de Foville



PARENTS
HACHETTE

2-01L

Dans la même collection :

Les 1 000 questions à l'avocat

Martine Fell - M^e Olivier Sers - M^e Laurent Zeidenberg

Les 1 000 médicaments les plus utilisés

Dr Léopold Bravermann - Marie-Laurence Castelli

Les 1 000 réponses sur la femme et son corps

Geneviève Doucet - Dr David Elia

LES
1000
PRENOMS
POUR VOS
ENFANTS

Jean-Marie
de Foville

8° R

98851

PARENTS
POUR
ENFANTS

AVERTISSEMENT

*Dans la collection « Les 1 000... »,
le mot mille n'a pas été retenu
pour sa signification numérique;
nous l'avons, avant tout, choisi
pour son sens générique.*

Les 1 000 prénoms pour vos enfants

LES
1000
PRENOMS
 POUR VOS
ENFANTS

*
 777980

II PRÉFACE

LES PRÉNOMS INTRODUCTION

LE NOM DE BAPTÊME QU'EST-CE QU'UN PRÉNOM ?

LES NOMS DES SAINTS L'ORIGINE DES PRÉNOMS

LES PRÉNOMS MUSULMANS L'INFLUENCE DES PRÉNOMS

LES PRÉNOMS RÉGIONAUX LES PRÉNOMS ET LA LITTÉRATURE

LES FAIRE-PART LES PRÉNOMS ET L'INFORMATIQUE

DES PRÉNOMS ET LEUR SÉLECTION COMMENT CONVAINCRE L'ÉTAT CIVIL

DE ABBAS A ZOË COMMENT CHANGER DE PRÉNOM

INDEX LES PRÉNOMS-NOMS

Jean-Marc
 de Foville

PARENTS
 HACHETTE



Sommaire

PRÉFACE	11
INTRODUCTION	13
QU'EST-CE QU'UN PRÉNOM?.....	17
L'ORIGINE DES PRÉNOMS.....	19
L'INFLUENCE DES PRÉNOMS	21
LES PRÉNOMS ET LA LITTÉRATURE.....	25
LES PRÉNOMS ET L'INFORMATIQUE.....	27
COMMENT CONVAINCRE L'ÉTAT CIVIL.....	29
COMMENT CHANGER DE PRÉNOM.....	33
LES PRÉNOMS-NOMS DE FAMILLE.....	35



Préface

Paris vient quatre ans sous le titre « Le livre de nos prénoms », la première version de cet ouvrage, considérablement plus brève que la présente, avait reçu un excellent accueil du public. Elle avait été établie sur la base des réponses données par plus de 6 000 jeunes couples lors d'un concours organisé par le magazine « Parents » qui souhaitait connaître leurs prénoms préférés.

Deux raisons, cependant, nous ont incité à la réviser et à l'élargir considérablement.

LES PRÉNOMS DOUBLES.....	36
LE NOM DE BAPTÊME.....	39
LES NOMS DES SAINTS.....	41
LES PRÉNOMS MUSULMANS.....	43
LES PRÉNOMS RÉGIONAUX.....	45
LES FAIRE-PART.....	53
DES PRÉNOMS ET LEURS DÉRIVÉS.....	57
DE ABBAS À ZOÉ.....	73
INDEX.....	641



Sommaire

PRÉFACE	11
INTRODUCTION	13
LE NOM DE BAPTÊME	17
LES NOMS DES SAINTS	51
LES PRÉNOMS MUSULMANS	74
LES PRÉNOMS RÉGIONAUX	82
LES FAIRE-PART	87
DES PRÉNOMS ET LEURS DÉRIVÉS	92
DE ABBAS À ZOE	93
INDEX	95



Préface

Parue voici quatre ans sous le titre « *Le livre de nos prénoms* », la première version de cet ouvrage, considérablement plus brève que la présente, avait reçu un excellent accueil du public. Elle avait été établie sur la base des réponses données par plus de 6 000 jeunes couples lors d'un concours organisé par le magazine « *Parents* » qui souhaitait connaître leurs prénoms préférés.

Deux raisons, cependant, nous ont incité à la remanier et à l'augmenter sensiblement.

La première est l'importance sans cesse croissante que les jeunes parents d'aujourd'hui attachent au choix du prénom de leurs enfants. Chaque année, les registres d'état civil témoignent de ce phénomène, en nous permettant de constater le désir d'originalité qu'ils manifestent : de très anciens prénoms ressuscitent, de nouveaux apparaissent, et même des prénoms très XIX^e siècle que l'on croyait démodés pour de nombreuses années encore reviennent le jour. Les prénoms traditionnels ne disparaissent pas, mais à côté d'eux surgissent ou resurgissent des prénoms inusités, oubliés ou rares. C'est pourquoi cet ouvrage contient deux fois plus de prénoms-souches que le précédent. Et eu égard à la réalité sociale, nous avons tenu compte de l'accroissement du nombre des prénoms étrangers, notamment musulmans.

La seconde des raisons qui a conduit à introduire plus de trois cents prénoms supplémentaires est l'intérêt évident que porte le public – bien au-delà du cercle des futurs ou nouveaux parents –, à l'origine des prénoms, à l'aura culturelle qui les entoure et, partant, aux profils psychologiques de ceux qui les portent. En effet, sans bien sûr y accorder de réelle valeur scientifique, de plus en plus nombreuses sont les personnes qui cherchent à découvrir ou à deviner quelle influence – fût-elle infime – tel ou tel prénom exerce sur le caractère ou le comportement des êtres qui

Les 1 000 prénoms pour vos enfants

les entourent. C'est un jeu, mais comme beaucoup de jeux, il peut se révéler un excellent moyen d'investigation ou de pédagogie. Nous avons donc été amené à inclure ou à conserver dans ce volume un certain nombre de prénoms qui sont peut-être très exceptionnellement attribués aux enfants des années 90, mais qui sont encore portés par beaucoup de leurs parents.

Paris voit quatre ans sous le titre « Le livre de nos prénoms » la première version de cet ouvrage, considérablement plus brève que la présente, avait reçu un excellent accueil du public. Elle avait été établie sur la base des réponses données par plus de 6 000 jeunes couples lors d'un concours organisé par le magazine « Parents » qui souhaitait connaître leurs prénoms préférés.

Deux raisons, cependant, nous ont incité à la remettre et à l'augmenter sensiblement.

La première est l'importance sans cesse croissante que les jeunes parents d'aujourd'hui attachent au choix du prénom de leurs enfants. Chaque année, les registres d'état civil témoignent de ce phénomène, en nous permettant de constater le déclin d'origine des prénoms ; de très anciens prénoms resuscitent, de nouveaux apparaissent, et même des prénoms très récents que l'on croyait démodés pour de nombreuses années encore reviennent le jour. Les prénoms traditionnels ne disparaissent pas, mais à côté d'eux surgissent ou resurgissent des prénoms inédits, oubliés ou rares. C'est pourquoi cet ouvrage contient deux fois de plus de noms-souches que le précédent. Et en regard de la réalité sociale, nous avons tenu compte de l'évolution du nombre des prénoms étrangers, notamment musulmans.

La seconde des raisons qui a conduit à introduire plus de trois cents prénoms supplémentaires est l'intérêt évident que porte le public – bien au-delà du cercle des tuteurs ou nouveaux parents – à l'origine des prénoms. À l'aune culturelle qui les juge et parvient aux profils paysan-lopins de ceux qui les portent, sans bien sûr y accorder de réelles valeurs scientifiques, de plus en plus nombreuses sont les personnes qui cherchent à découvrir ou à connaître quelle influence – soit-elle intime – tel ou tel prénom exerce sur le caractère ou le comportement des êtres qui



Introduction

Le choix des prénoms subit depuis toujours des influences subtiles qui témoignent à leur manière de l'apparition ou de la disparition de certains courants culturels et religieux. Sans remonter trop loin dans le temps et pour s'en tenir à la France, on voit par exemple apparaître au *xvi*^e siècle, dans l'élite cultivée de la Renaissance, des Hector et des Hercule, des Diane et des Cassandre qui ne doivent rien au calendrier des saints. Quelques dizaines d'années plus tard, les milieux réformés abandonneront, eux aussi, une partie du répertoire catholique traditionnel et chercheront dans l'Ancien Testament les noms de leurs enfants : c'est l'époque où l'on peut mesurer la pénétration du protestantisme au nombre de Jacob, d'Abraham, d'Isaac, d'Esther ou de Noémie baptisés dans certaines régions.

La fin du *xviii*^e siècle connaîtra deux engouements : le premier, sous l'influence des préromantiques anglais et allemands, amène les parents à puiser dans le fonds oublié des légendes celtiques bretonnes ou germaniques, d'où l'apparition de très nombreux Alfred, Arthur, Morgan, Mathilde, Héroïse, Viviane... Le second, sous l'influence d'une partie de la classe dirigeante française, lectrice de Plutarque et de Macaulay, remet au goût du jour certains noms de la Rome républicaine : Gracchus, Marius, Scipion, Brutus. Mode fugace que les jeunes « romains » nés de parents révolutionnaires renieront devenus adultes, sous l'Empire ou la Restauration. Les luttes politiques du *xix*^e siècle laisseront à leur tour des traces sur notre état civil : que d'Alphonse dus à Lamartine, d'Adolphe dus à Benjamin Constant ou à Thiers, de Léon dus à Gambetta ! A droite, cependant, on baptise ses enfants Henri en l'honneur du comte de Chambord, Charles ou Louis en souvenir des « quarante rois qui ont fait la France »...

La première moitié du *xx*^e siècle connaîtra un enthousiasme singulier pour les prénoms doubles. Jusqu'à la fin des années cinquante, c'est une floraison de Jean-Jacques et de Marie-Claire, de Jean-Paul, de Jean-Pierre, de Marie-France et de Marie-Claude : près d'un prénom sur dix est ainsi formé entre 1930 et 1960. A cette mode envahissante a succédé une série

de phénomènes dont nous subissons encore l'influence et que l'on peut classer selon leur importance et leur durée.

Le plus manifeste est sans aucun doute le signe d'une revendication nouvelle qui témoigne bien de l'état d'esprit de notre société à l'approche du XXI^e siècle. Les parents sont, en effet, de plus en plus nombreux à vouloir baptiser leurs enfants de noms échappant totalement au répertoire traditionnel du calendrier des saints et à demander à l'état civil d'enregistrer des prénoms qui n'ont pas d'antécédents connus dans notre pays. Prénoms « astronomiques » tels que Lune, Polaire, Véga, Lyre ou Cassiopée; prénoms « océaniques » tels Moea ou Maeva; prénoms de style oriental comme Apsara ou Tao; prénoms parfois tout simplement inventés, tels Loriel, Mila, Esteline. Cette revendication n'est d'ailleurs pas uniquement soucieuse d'exotisme ou de nouveauté. Elle explore des territoires en partie repérés : pourquoi admettre Lorraine et refuser Normandie, Provence ou Artois? Pourquoi Béryl serait-il reconnu et non Turquoise ou Rubis? Pourquoi s'arrêter à Pomme et à Mirabelle et écarter Pêche ou Orange? Pourquoi accepter Rose et Pivoine et non Hortensia, Dahlia ou Lupin? Pourquoi enfin trouve-t-on sur le calendrier traditionnel Prudence, Modeste et Espérance et non Solidarité ou Liberté?

En fait, c'est le pouvoir de l'État dans un domaine qui appartient à la sphère privée de la famille qui est par là même remis en question. Ne serait-il pas temps, semble se demander une fraction importante des jeunes parents français, d'abandonner la référence démodée au calendrier des saints de l'Église catholique? Puisque seuls le père et la mère du nouveau-né sont habilités à lui choisir son prénom, pourquoi les obliger à puiser dans un fonds qui est à 90 % chrétien, alors que les statistiques montrent que, tous cultes confondus il n'y a pas plus de 20 % de pratiquants réguliers et qu'un enfant sur deux ne reçoit pas le sacrement du baptême? Ne serait-il pas temps de soumettre au Parlement une nouvelle loi qui en même temps qu'elle permettrait aux parents de donner à leurs enfants le patronyme de leur mère et non plus nécessairement celui de leur père, les autoriserait à choisir en toute souveraineté le prénom qu'ils entendent attribuer à leurs garçons et à leurs filles?

Parallèlement à cette contestation globale des lois et des coutumes qui régissent l'état civil, on voit chaque année naître de nouvelles modes, fragiles et fugaces, essentiellement suscitées par les feuilletons télévisés et les vedettes de la chanson. On a ainsi connu des milliers de petits Jonathan et de petites Jennifer, hommages populaires au couple hollywoodien des *Justiciers milliardaires*, quelques centaines aussi de Sue Ellen en l'honneur de *Dallas*, sans compter toutes les Jessica et les Audrey, tous les Michael et

les Sydney que l'on doit à des séries *made in U.S.A.* L'impact des stars de la chanson est moins facile à évaluer ; d'une part parce que leurs prénoms appartiennent bien souvent au fonds commun des prénoms traditionnels ; d'autre part, on constate que la hiérarchie des succès n'est pas toujours celle du « top 50 » ; les mamans de vingt ans qui donnent à leur nouveau-né le prénom d'un chanteur qui a touché leur cœur ne sont pas nécessairement celles qui « font la cote ». Une récente enquête, menée par une firme privée, montrait en effet qu'en 1987 un « Frédéric » nouveau-né sur quatre devait le choix de son prénom au chanteur Frédéric François...

Enfin, troisième phénomène évident depuis une dizaine d'années, le retour en force dans les classes aisées des prénoms classiques. La lecture du « carnet du jour » du *Figaro* le confirme : Louis, Philippe, Charles, Édouard et Guillaume se portent de nouveau très bien, de même que leurs petites sœurs Claire, Marie, Catherine et Bénédicte. Moins fréquents mais tout aussi significatifs, un certain nombre de prénoms anciens, voire carrément moyenâgeux, qui sonnent de façon aristocratique : Gonzague, Tanguy, Geoffroy, Donatien, Baudry pour les garçons, Oriane, Aliénor, Béran-gère, Solenne, Ursule pour les filles. De manière générale, on remarque d'ailleurs dans la bourgeoisie la résurgence d'un grand nombre de prénoms qui s'étaient raréfiés ou avaient depuis longtemps disparu de l'état civil. C'est le cas par exemple d'Aristide, Balthazar, Enguerrand, Gauvain, Landry ou Wandrille pour les garçons, d'Adélie, Clarisse, Fernande, Gatienna, Mahaut ou Ségolène pour les filles. Ces choix sont tout à fait révélateurs d'un refus de se plier aux modes libérales de l'époque. Face à l'imagination dénuée de contraintes et de références culturelles, face à la diversité d'inspiration qui marquent les préférences des classes populaires et d'une partie des élites intellectuelles, les classes bourgeoises choisissent pour leurs enfants des prénoms solides, un peu usés mais d'un « chic » inaltérable, ainsi que des prénoms de la vieille chrétienté, mère de l'Europe des croisades et des cathédrales.

Ce n'est du reste pas la première fois dans l'histoire que les prénoms, à défaut des patronymes, témoignent d'une appartenance sociale. La noblesse et la classe paysanne, sous l'Ancien Régime, avaient chacun les leurs ; la classe intermédiaire manifestait son ascension en renonçant aux saints du terroir pour s'attribuer les prénoms à la mode dans l'aristocratie, avant d'en accaparer les fiefs.

Imaginons que, dans une quinzaine d'années, vous vous trouviez en face de deux garçons de vingt ans sans parenté aucune mais portant tous deux le nom de Martin (c'est le patronyme le plus courant en France) ; si le premier se prénomme Louis et le second Jonathan, vous aurez déjà sur

leurs origines sociales une indication précise. Pour peu que cette tendance se poursuive quelques décennies, on aura une situation rappelant celle de la conquête franque au ^v^e siècle ou de la conquête normande en Angleterre aux ^{XI}^e et ^{XII}^e siècles, avec deux catégories de prénoms, celle des « oppresseurs » et celle des « opprimés ». On peut également traduire cela en termes politiques : d'un côté, la droite attribue à ses enfants les prénoms du terroir qu'ont portés ses ancêtres et qui manifestent son attachement à une tradition nationale et aux valeurs chrétiennes; de l'autre côté, la gauche, estimant qu'à l'heure de la procréation artificielle et des manipulations génétiques il faut rompre avec les valeurs dépassées, fait table rase des anciens répertoires et calendriers et invente les prénoms dont elle pare ses enfants. Peut-être cette volonté permanente d'innovation est-elle une garantie de réelle liberté de choix dans les prochaines décennies. On peut en effet imaginer, avec l'influence croissante de la publicité et du marketing, que le prénom du bébé à naître fera l'objet d'une recherche systématique confiée à des concepteurs de labels!

La victoire de l'une de ces deux tendances demeure à l'heure actuelle imprévisible. Certes, les classes sociales les plus aisées finissent d'ordinaire par être imitées par les autres. Mais elles sont aujourd'hui perméables à tant de valeurs médiatiques qu'elles seront peut-être les premières à vouloir traduire, par les prénoms de leurs enfants, les mutations qu'elles vivent ou croient vivre. Quoi qu'il en soit, l'étude des registres d'état civil sera dans les années à venir réellement passionnante...



Qu'est-ce qu'un prénom ?

Nommer, c'est créer. Cette affirmation en forme de postulat a déconcerté plus d'un philosophe. Elle est, à la fois, évidente et problématique. De Platon à Brice Parain en passant par saint Jean l'Apôtre (« au commencement était le Verbe... »), tous les systèmes et toutes les religions ont accordé au nom une place essentielle.

Qu'on lui prête une valeur mystique ou qu'on y voie seulement l'étape capitale de la formation de l'intelligence – de l'émergence de l'esprit dans l'enchaînement de l'évolution biologique – chacun reconnaît qu'il s'agit d'un acte fondateur. Et d'autant plus que, par le langage, on en vient à désigner, à individualiser celui-là même dont le langage est l'outil royal, la clef de sa domination sur l'univers matériel et intellectuel qui l'entoure : l'homme.

C'est pourquoi, devant le berceau de l'enfant nouveau-né, il n'est sans doute pas de geste plus important que celui par lequel il se trouve défini, identifié, répertorié dans la suite des générations qui l'ont précédé et qui le suivront. Ce bébé de quelques heures qui, bien sûr, porte le nom de sa lignée (son patronyme), voici qu'il va recevoir, comme un capital spécifique, quelques syllabes qui vont – à jamais – l'en distinguer. Ce sont ces syllabes – parfois déformées mais toujours stéréotypées – qu'il entendra tout au long de sa vie pour définir et résumer l'être obscur, complexe et singulier qui est sa propre personne ! Où lui dira « je », tous les autres diront Louis, Nicolas ou Pierre. Où elle ne verra, ne sentira qu'un amas d'impulsions, de sentiments, de réflexes et d'idées d'une prodigieuse diversité, les hommes et les femmes qui la rencontreront verront Julie, Manon ou Magali...

Cet acte essentiel – qui, pour les chrétiens accompagne le sacrement du baptême – les parents l'accomplissent le plus souvent sans évaluer tout ce qu'il implique. Et ce n'est sans doute pas plus mal. Ils peuvent ainsi obéir, selon les cas, à une tradition familiale, à une mode, à un caprice – ou,

au contraire, à un choix longuement mûri, aux fruits d'une recherche déliée, voire à une impulsion venue du plus profond d'eux-mêmes.

Le choix du prénom est toujours un bon choix, du moment qu'il est le fait de parents aimants qui ont voulu l'enfant qu'ils baptisent. Sauf quelques précautions simples, qui tiennent toutes à l'harmonie du nom et du prénom, il n'y a pas d'autres règles que de suivre son cœur.

Ce livre voudrait cependant faire comprendre à quel point un prénom est vivant, et quelle masse de significations, de symboles et de traditions il condense. Chacun de ces éléments reste la plupart du temps masqué. Bertrand a rarement conscience du corbeau qui figure dans l'étymologie de son prénom. Catherine ignore qu'elle symbolise la pureté, l'un des attributs de la déesse Diane. Caroline ne sait pas qu'elle est une femme... virile. Les uns et les autres ne prêtent pas grande attention au signe astrologique, au nombre, à la couleur ou à la pierre précieuse dont on dit qu'ils leur sont favorables. Ils n'ont pas tort. Prise isolément, aucune de ces informations n'est essentielle - ni même fiable. Chacune est comme un gène dans une structure biologique : c'est dans l'interaction qu'elle prend toute sa valeur. C'est le tableau d'ensemble qui, seul, compte.

Un prénom n'est jamais seulement ce que signifie sa racine germanique, latine, grecque ou celtique. Pas plus qu'il ne se résume à l'invocation d'un saint ou au patronage d'un personnage célèbre. Ni qu'il ne se réduit à une sonorité ou à une somme de vibrations acoustiques. Mais il est un peu tout cela, dans une combinaison aléatoire qui agira de façon particulière sur le destin et le caractère d'un être individuel et unique. Et c'est cette impression globale qui importe.

En fait, un prénom est une sorte de parfum très subtil qui ajoute à un homme ou à une femme une touche mystérieuse faite de tant d'impondérables qu'on ne peut jamais en mener à bout l'analyse. Quelle part leur prénom a-t-il eu dans le caractère et dans la carrière de Jacques Brel, de Jacques Anquetil ou de Jacques Chirac ? La référence au saint apôtre de Compostelle, les 86 000 vibrations par seconde de ses deux syllabes, la correspondance astrologique au signe des Gémeaux ont-elles joué un rôle dans leur réussite ? Jacques tisse-t-il entre ces trois hommes si différents des liens difficiles à percevoir mais bien réels ? Et, si oui, quelle en est la nature ?

C'est à ces questions et à quelques autres que ce livre tente de répondre. Il ne veut pas guider le choix des parents qui cherchent un prénom pour l'enfant qu'ils attendent ou qui vient de naître, mais

l'éclairer. Les éclairer, c'est-à-dire leur faire prendre conscience qu'en accomplissant cet acte obligatoire, banal et merveilleux – donner pour la vie entière un nom à l'être auquel on a donné la vie – ils font intervenir, qu'ils le veuillent ou non, quelque chose d'un peu magique.

L'origine des prénoms

L'état civil est une invention des temps modernes. Il apparaît, en Europe, au début du XVI^e siècle. En France, c'est une ordonnance de François I^{er}, dite ordonnance de Villers-Cotterêt, qui, en 1539, en fixe les premières règles. L'état civil est du reste une expression impropre puisque la tenue des registres était confiée aux paroisses, donc au clergé catholique, ce qui n'alla pas sans provoquer de graves difficultés avec les protestants jusqu'à l'abolition de l'édit de Nantes (1685). Toujours est-il que ce n'est qu'à partir de la Renaissance que des règles juridiques ont été imposées pour les actes qui marquaient le statut des individus, naissance, mariage et mort – à quoi l'Église ajoutait le baptême, l'ordination, l'extrême-onction, voire l'excommunication...

L'obligation systématique faite aux curés de mentionner par écrit les événements de la vie familiale a certes contribué à unifier peu à peu les dénominations qui identifiaient chacune des « âmes » d'un village, d'un bourg ou d'une cité – encore qu'en raison de différences orthographiques d'une province à l'autre, ce travail n'ait jamais été véritablement achevé. En ce qui concerne les prénoms, en particulier, la diversité orthographique s'observe toujours : Jean s'écrit Jehan, Johan, Yann, Yannick, Éléonore se dit aussi Aliénor ou Léonore. Françoise est Fanny en Provence ou Soizic en Bretagne, Guillaume est Wilhem ou William dans les Flandres et en Normandie, Charlotte est Carole dans l'est et Marie, Myriam dans le Midi.

Mais si l'enregistrement des patronymes et des prénoms n'a pas mis fin à leur grande diversité d'interprétation, il en a établi l'inventaire et nous permet aujourd'hui d'en bien comprendre la filiation : grâce à lui, l'on peut constater que près de 90 % des prénoms utilisés à la fin du XX^e siècle existaient déjà sous la même forme au XVI^e. C'est dire que le fonds dans lequel nous puisons est fortement enraciné dans une tradition très ancienne.

Ce fonds a une quadruple origine due à la fois aux ethnies différentes qui ont formé la nation française et à l'empreinte dont la religion chrétienne a marqué chacune d'elles.

Les prénoms latins

Ce ne sont pas les plus nombreux ni même les plus anciens et leur racine étymologique appartient parfois à la langue grecque. Mais, comme les prénoms d'origine hébraïque, ils ont connu une très grande diffusion et se sont imposés assez rapidement dans toutes les provinces gauloises au fur et à mesure de la conquête romaine puis de la christianisation. Ils dérivent souvent des patronymes des grandes familles romaines et plongent ainsi aux sources les plus lointaines de notre civilisation : c'est le cas par exemple des prénoms en *ien*, de la finale latine *ianus*, marquant l'appartenance. Julien, Aurélien, Adrien, Damien, Lucien, Fabien, etc., sont de ceux-là. Le latin nous a aussi légué les prénoms de deux grands fondateurs de l'Église, Pierre de *petrus*, le rocher, et Paul de *paulus*, le faible, le petit, tous deux juifs d'origine mais rebaptisés pour assurer à la jeune religion une communication plus facile dans une société où le latin était la seule langue universelle. Enfin, c'est au latin d'Église – au latin véhicule de l'expansion chrétienne – que nous devons ce grand nombre de prénoms qui évoquent ou invoquent la bénédiction divine, de Benoît à Dominique en passant par Bénédicte ou Déodat.

Il faut toutefois savoir que l'Évangile fut d'abord prêché en grec, langue plus populaire que le latin sur toute l'étendue du bassin oriental de la Méditerranée. D'où un certain nombre de désignations helléniques latinisées, comme Christophe ou Bérénice, le premier venant de *Christos* et *pheros*, celui qui porte le Christ, le second de *niké* et *pherein*, celle qui annonce la victoire. C'est cette origine gréco-latine de tant de prénoms d'aujourd'hui qui permet de les considérer comme les plus représentatifs de la civilisation dont nous sommes issus.

Les prénoms judaïques

La langue hébraïque a eu peu d'influence sur les langues européennes. Sauf en ce qui concerne les prénoms. C'est bien compréhensible : aux premiers temps de l'Église, en effet, lorsque peu à peu se prit l'habitude de placer chaque nouveau converti, chaque nouveau baptisé sous l'invocation d'un personnage aux mérites reconnus, le plus simple parut de faire appel aux douze apôtres – tous juifs – ainsi qu'aux grandes figures de la Bible. Jean, *Yohanan*, Jacques, *Yakob*, Matthieu, *Mattai*, Joseph, *Yosephiah*, Marie, *Maryam*, Ève, *Havyah*, Élisabeth, *Elisheba*, les prénoms les plus courants au long des siècles sont d'origine juive : tous, de façon plus ou moins occultée, rappellent le nom de Yahvé, Dieu.

Les prénoms germaniques

Ce sont les Francs qui, à partir du VI^e siècle et de la victoire, à Soissons, de Clovis (Chlodawig, littéralement le glorieux combattant), prénom qui lentement allait se changer tout banalement en Louis, ont greffé sur la tradition latino-chrétienne leurs désignations, souvent guerrières. Caste de seigneurs, assez réduite en nombre, mais régnant sur de grands domaines terriens, ils vécurent d'abord en armée d'occupation sur les provinces conquises. Peu à peu, leurs chefs s'étant convertis à la religion chrétienne, les peuples qu'ils avaient soumis les imitèrent. L'Église n'hésita pas à entrer dans ce jeu pacifique en honorant comme des saints les nobles qui avaient fondé un monastère ou comme des saintes les princesses qui protégeaient les efforts moralisateurs du clergé. À partir du moment où Henri, Gérard, Clotilde, Berthe ou Ingrid furent canonisés, la mode se répandit dans la population d'origine gallo-romaine d'adopter ces prénoms aristocratiques : ils restèrent néanmoins l'apanage des classes aisées et furent jusqu'au XVIII^e siècle plus diffusés au nord de la Loire qu'au sud. Leur étymologie qui, presque toujours, fait allusion aux combats les distingue encore aujourd'hui des prénoms issus des autres langages.

Les prénoms celtiques

Ils sont peu nombreux à s'être répandus au-delà des limites de la Bretagne, exceptions faites de quelques-uns d'entre eux, comme Hervé, Tristan et Armelle. La mode cependant, depuis quelques dizaines d'années, a diffusé des formes celtisées de prénoms d'origine latine ou hébraïque : Erwan pour Yves, Yannik ou Yann pour Jean, Soizic pour Françoise... C'est là souvent pour une famille de tradition bretonne une façon d'affirmer son appartenance en dépit d'un déracinement parfois ancien. Ce retour à des sources supposées s'observe également dans les régions de l'ancienne Occitanie. L'état civil, après avoir longtemps rechigné, accepte aujourd'hui plus aisément l'inscription de ces prénoms aux consonances dialectales.

L'influence des prénoms

Si un prénom peut agir sur le caractère et donc sur le destin de celui qui le porte, c'est que ce sera le mot qu'il entendra le plus souvent prononcer durant sa vie. Ce mot possède sa sonorité propre, mais également une signification complexe qui renvoie à l'étymologie, à la religion, à l'histoire et à des traditions diverses, familiales ou ésotériques... Tous ces éléments

peuvent avoir un rôle dans le poids que pèsera un prénom sur la destinée individuelle, même si certains d'entre eux semblent plus importants que les autres.

Le son

C'est l'élément le plus matériel du prénom. Les spécialistes qui calculent la fréquence des sons ont établi, par exemple, que la fréquence de Pierre était de 114 000 vibrations par seconde alors que celle de Denis n'atteint que 62 000. Geneviève « vaut » 102 000 vibrations par seconde, Jacqueline 72 000 seulement. Mais on ne peut déduire aucun jugement qualitatif de ces valeurs objectives. En revanche, il est évident que chaque prénom possède sa sonorité propre faite de la variation des voyelles et des consonnes dont il est composé. Cette sonorité globale peut être dure ou douce, brève ou longue, gutturale ou assourdie. Elle peut également se prêter à des interprétations vocales plus ou moins étendues selon le nombre de syllabes qu'elle contient : il est évident qu'un prénom court comme Guy ou Marc, Anne ou Ève ne laisse pas grand choix aux voix qui le prononcent. À contrario, les prénoms longs, Frédéric ou Barthélemy, Marguerite ou Elisabeth – et la plupart des prénoms composés – se prêtent à de très larges interprétations : leur accentuation peut varier considérablement d'une voix à l'autre et leur longueur peut donner prétexte à de multiples contractions.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il faut retenir de l'influence sonore d'un prénom se réduit à quelques observations très simples. Plus un prénom est court, moins il induit de tensions. Plus il est long, plus il favorise la réflexion, l'élaboration d'une personnalité complexe. Les prénoms durs et gutturaux (peu fréquents du reste en français) ont l'avantage de simplifier la communication et son apprentissage durant la petite enfance. Les prénoms doux, composés de voyelles longues et de consonnes liquides, sont moins simples à percevoir mais forcent à mettre en jeu une attention plus subtile et plus soutenue. L'identification à un prénom rude ou claquant ou à un bref diminutif n'est pas nécessairement un facteur d'énergie ou de volonté de puissance : elle peut au contraire provoquer un réflexe de soumission, voire d'obéissance. Un prénom doux aux sonorités souples et claires n'est pas nécessairement non plus un inducteur de tendresse et d'équilibre : il peut conduire à une surévaluation du moi et favoriser l'égoïsme d'une personnalité naissante.

Enfin, il ne faut pas oublier que la sonorité du prénom doit dans toute la mesure du possible s'accorder avec le nom patronymique. C'est bien entendu affaire de sensibilité particulière, d'oreille. Mais chacun sait que la

musicalité d'un groupe de syllabes, lorsqu'il doit identifier un être humain, possède sa valeur propre à laquelle la société sera sensible. À ceux qui ont la charge de nommer un enfant d'y être attentifs et de veiller à éviter les allitérations, la surcharge, la cacophonie – parfois même le ridicule.

L'étymologie

Avant d'être des prénoms, la plupart de ceux que nous employons étaient des noms de choses, d'animaux-totems et de dieux ou des adjectifs qualificatifs dans les langues dont le mélange a formé la nôtre. Ces langues sont essentiellement le latin et le grec, le haut germanique, parlé par les Francs, et le celtique. Mais, pour des raisons religieuses, un certain nombre de prénoms sont également dérivés de l'hébreu, langue qui n'a guère eu d'autre influence importante sur le français. Quelle que soit son origine étymologique, il reste dans un prénom, à l'état de traces infinitésimales, un peu de sa signification première et des raisons qui le firent attribuer pour la première fois à un être humain. On touche là au mystère du verbe, du langage créateur, à l'influence inconsciente de certains grands mythes de référence sur l'élaboration de notre personnalité et les aléas de notre destinée individuelle.

La religion

Dans notre civilisation judéo-chrétienne, la religion issue de l'Ancien et du Nouveau Testament pèse d'un poids considérable, même si nous avons l'impression de vivre une période de déclin religieux. Une des premières tâches de l'Église chrétienne, aux premiers siècles de notre ère, fut d'attribuer un nom aux hommes et aux femmes qu'elle convertissait. Peu à peu, on prit l'habitude, dans cette sorte de recensement des âmes, de donner à chaque nouveau chrétien le nom d'un personnage aux mérites reconnus dont Rome tenait le registre, c'est-à-dire d'un saint. Depuis les ^x^e et ^{xii}^e siècles, cette coutume est devenue un système, quitte à inventer des saints légendaires pour tenir compte des usages de tous les peuples sur lesquels l'Église étendait son empire.

Ce système est encore presque intact aujourd'hui et l'immense majorité des prénoms, en France, se réfère à un saint patron. Il est, certes, bien difficile d'imaginer comment ce bienheureux, au demeurant parfois légendaire, pourrait influencer ceux qui portent son nom. En revanche, on peut faire deux remarques. D'une part, prendre la responsabilité de donner un prénom qui ne comporte pas de patron, c'est, d'une certaine façon, affirmer sa libre opposition à la tradition religieuse. D'autre part – et presque a contrario – attribuer à un enfant le nom d'un grand saint, à l'existence his-

torique reconnue et fêtée, c'est vouloir l'insérer plus fortement dans la trame de ses origines sociales et historiques.

L'histoire

De très nombreux prénoms ont été portés par les personnages célèbres, réels ou fictifs, qui composent notre passé historique, au sens large du mot, des origines gréco-latines et hébraïques de notre civilisation jusqu'à l'histoire qui s'accomplit sous nos yeux. Porter un nom célèbre, dont la référence historique est immédiate pour une grande partie de nos contemporains, c'est affirmer son appartenance à une tradition culturelle : il n'est donc pas neutre d'avoir avec tels grands hommes, telles femmes illustres, une sorte de lien de parenté ou tout au moins de dénominateur commun. C'est dans ce sens, et dans ce sens-là seulement, qu'on peut parler d'influence : car il est bien évident que ces personnages, dont le plus souvent, du reste, nous ignorons la véritable personnalité intime, ne peuvent en aucune façon intervenir dans le comportement ou le psychisme de leurs lointains homonymes.

Les traditions familiales

Elles avaient autrefois beaucoup de poids et l'on remarque souvent dans les généalogies ou les registres paroissiaux cinq ou six générations dont les enfants ont porté successivement les mêmes prénoms. Ces traditions sont aujourd'hui moins contraignantes, encore que dans de nombreuses familles on ait pris l'habitude de « pêcher » les prénoms dans un réservoir assez restreint. De sorte qu'un enfant – sans porter directement le prénom de son père ou de son grand-père – se voit attribuer le nom d'un oncle, d'une tante ou d'un quelconque membre des générations antérieures dont le souvenir s'est conservé dans la famille. Il s'agit là d'une façon individualiste d'affirmer son appartenance à un tissu social dont le clan familial fait partie et l'influence de cette coutume peut se révéler assez puissante.

Les influences ésotériques

On peut ne pas y croire. Les sciences occultes ne sont pas des sciences, malgré l'appareil de nombres dont elles aiment s'entourer. On peut penser aussi que, même controversées, elles appartiennent peu ou prou au mystère de la vie et sont autant de repères poétiques qui nous obligent à prêter attention à l'inconnu, à l'inconnaissable. Dans cette mesure, il n'est pas indifférent de savoir à quel signe zodiacal appartient un prénom et quelles sont les correspondances magiques – avec un chiffre,

avec une couleur, avec une pierre ou un métal – qui lui sont attribuées. Cette suridentification d'un prénom, à laquelle nombre d'astrologues consacrent de longues études, ne possède pas de bases objectives. Mais elle peut donner prétexte à réflexion et, dans cette mesure, peser son poids dans la construction d'une personnalité.

Le portrait d'un prénom

C'est à partir de ces éléments et de quelques autres que se dessine le caractère d'un prénom. Caractère idéal, bien sûr, et qui est brossé comme s'il était isolé de tout support génétique, de toute trame historique, de tous facteurs sociaux ou culturels. Caractères « pur esprit » en somme, comme si l'on pouvait parler d'une Marie ou d'une Julie dématérialisée, d'un Nicolas ou d'un Sébastien archétypique. Mais portrait d'une certaine valeur pourtant : dans les innombrables éléments qui entrent en jeu et se combinent pour former un individu, aucun n'est négligeable et chacun a le pouvoir d'agir à sa façon sur notre destinée.

Les prénoms et la littérature

Les précieuses du Grand Siècle, qui s'appelaient Madeleine, Louise, Marie ou Jeanne – comme tout le monde – ne trouvaient pas leurs prénoms assez relevés pour l'image qu'elles se faisaient d'elles-mêmes ; elles décidèrent d'en changer et choisirent des noms tirés de la littérature latine ou grecque : églogues de Virgile, comédies de Térence, odes de Sapho ou romans de Lucien. D'où une étonnante floraison de Cléodalie et d'Amarynte, de Thibée et d'Amaryllis, premiers exemples d'une mode qui, malgré de longues éclipses, s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui : les prénoms littéraires.

Dans ce domaine, il existe, bien entendu, les « best-sellers ». C'est le cas par exemple, à la fin du XVIII^e siècle, de la tendre et malheureuse héroïne de Bernardin de Saint-Pierre, Virginie. Pendant près de cinquante ans, des générations de petites filles ont porté ce prénom aux sonorités suaves et même un peu alanguies, souvenir d'un roman d'amour qui pouvait être mis entre toutes les mains et qui faisait rêver, à seize ans ou à vingt-cinq, les jeunes femmes pudiques, avides de passions et de malheurs. Adolphe (Benjamin Constant), René (François René de Chateaubriand) un

peu plus tard ont servi à baptiser des milliers de petits garçons dont les pères et les mères avaient rêvé sur ces rôles-titres, comme on dit au théâtre.

Mais à cette époque se produisit un transfert : l'auteur de romans ou de poésies à succès sort de l'ombre où il était presque toujours confiné. Il se met en scène, étale ses amours, proclame ses idées, prend la pose. On dirait aujourd'hui qu'il s'occupe de son image. De sorte que ceux qui l'admirent – le grand public, les étudiants, les disciples – s'imprègnent de son nom qu'ils ne séparent plus de l'œuvre qu'ils aiment. D'où, à partir de 1830, une extraordinaire multiplication des Alphonse (Lamartine), des Alfred (Vigny, Musset), des Alexandre (Dumas) ou des Victor (Hugo). Comme, malgré George Sand – au prénom trop équivoque pour être imité – la littérature reste un apanage masculin, cette mode ne concerna que les garçons. Les filles continuèrent à porter des prénoms d'héroïnes de fiction, Consuelo en l'honneur du roman à succès de Germaine de Staël ou Marguerite en souvenir de la Dame aux camélias, par exemple.

Les deux filiations se sont perpétuées. Oriane, la duchesse de Guermantes de l'œuvre de Proust, inspire toujours des parents épris du Temps perdu. Comme Bérénice les amoureux de Racine, ou Claudine ceux de Colette. Mais Daphné doit beaucoup à Daphné du Maurier, la romancière anglaise, Françoise à Françoise Sagan ou Sacha à Sacha Guitry. Les auteurs, désormais, sont partie prenante dans la popularité de certains prénoms au même titre que les hommes politiques et les acteurs.

Ce n'est pas tout à fait sans risque. Comme tout ce qui représente une filiation supplémentaire, la référence littéraire aura sa part d'influence dans le comportement, conscient ou non, de celui ou de celle qui la supportera sa vie durant. Les Sacha ne seront pas tous spirituels, les Oriane altières, les Claudine libertines ou les François-René romantiques. Le résultat peut se manifester sous l'aspect d'une contradiction plus ou moins difficile à surmonter, selon le degré d'originalité du prénom : la banalité de Françoise fera vite oublier que l'auteur de « Bonjour Tristesse » a eu sa part dans le choix des parents d'une petite fille ; ou qu'un petit Adrien doit son prénom au livre de Marguerite Yourcenar, un petit Aurélien aux romans d'Aragon. Mais quelle Juliette évitera les allusions à Roméo et peut-on tout à fait oublier que Louis-Ferdinand est le prénom de Céline ?

Les prénoms et l'informatique

Toutes les activités humaines de la fin du xx^e siècle font peu ou prou appel à l'informatique. Au même titre que la roue au second millénaire avant l'ère chrétienne, c'est l'outil-roi, celui qui permet d'aller plus vite et de mieux faire. Pour le choix et la meilleure connaissance d'un prénom, l'informatique apporte un certain nombre de données qu'il est difficile de trouver ailleurs aussi rapidement et de façon aussi complète : c'est la raison pour laquelle, depuis quelques années, une société de services s'est créée qui offre à ses clients une analyse exhaustive des prénoms susceptibles de leur convenir en fonction de différents paramètres individuels. Sa chance de succès commercial repose sur différents sondages qui indiquent que 85 % des parents ont hésité sur le choix d'un prénom et que 45 % ne se sont décidés que durant le dernier trimestre de la grossesse. On peut raisonnablement en déduire qu'il y a chaque année en France chez 600 000 couples au moins une demande d'informations non satisfaite par les moyens classiques.

La grande supériorité de l'informatique dans ce domaine est en effet de pouvoir offrir des résultats statistiques, périodiquement mis à jour et portant sur la fréquence, la durée de vie et l'audience de tous les prénoms. On peut ainsi obtenir, par la méthode des échantillons représentatifs, la liste des prénoms déclarés à l'état civil au cours des derniers trimestres. Cette liste peut également être donnée région par région ou département par département. Elle est un bon reflet de la mode, éclaire la naissance de certains prénoms selon leur diffusion récente et permet de savoir, par exemple, qu'en 1985 (3^e trimestre) pour les garçons, Fabien arrivait au 17^e rang, Benoît au 24^e et Daniel au 54^e ; pour les filles, Caroline au 15^e, Sophie au 16^e et Angélique au 39^e.

Les logiciels de base contiennent également le stock des prénoms actuellement portés en France, ce qui peut faciliter une recherche d'originalité ou de fantaisie. Les données mises en mémoire permettent de calculer le cycle de vie des prénoms : si l'on parvenait à intégrer toutes les inscriptions à l'état civil depuis deux ou trois siècles, rien ne s'opposerait à ce que l'on puisse établir la courbe de vie des prénoms, faisant apparaître la permanence des plus traditionnels, la vogue fugace des plus fragiles et le déclin ou la mort des plus anciens. Autant d'éléments qui peuvent aider le

choix selon que les parents veulent respecter l'usage, suivre la mode la plus actuelle ou, au contraire, ressusciter le passé ou innover.

Mais l'informatique permet aussi de tenir compte de l'audience – voir de l'aura – d'un prénom. En recensant, par exemple, les prénoms de tous ceux qui ont réussi dans telle ou telle profession, on détermine entre un prénom et un métier des affinités ou des antagonismes : les boulangers prospères se prénommeraient-ils Pierre, Lucien ou Jean-Baptiste plus souvent que ne le voudrait le calcul des probabilités et les ingénieurs malheureux Nicolas ou Gérard ? De la même façon, l'étude d'une enquête d'opinion auprès du grand public permettra de dire si, aux yeux de nos contemporains, Georges a une réputation de courage et de volonté, Sabine un air de vertu et Fabienne une connotation de légèreté.

Au crédit de l'informatique encore, l'étude d'un prénom en fonction du patronyme. S'accorde-t-il visuellement, quelle sonorité globale forme-t-il avec lui, n'y a-t-il pas entre eux des risques de discordances musicales ou sémantiques ? Les parents qui utilisent les services d'une société d'informatique sauront par exemple que Brigitte est un prénom qui, après avoir culminé à la fin des années 50, est retombé depuis 1970 à un niveau plus bas qu'en 1930 ou que Didier, parti d'une diffusion restreinte jusqu'en 1960, a connu une belle ascension jusqu'en 1970, pour se retrouver au même rang qu'avant son succès fugace.

Ils apprendront aussi que Brigitte est perçue comme une femme très romantique mais un peu coléreuse, sociable mais sans énergie ou que Didier est réputé réussir dans les beaux-arts ou les affaires et non dans les sciences ou en politique.

À ces données statistiques peuvent s'ajouter les données ésotériques de l'astrologie ou de la numérologie. Rien n'interdit d'étudier, à l'aide de l'informatique, le croisement des signes zodiacaux des deux parents avec celui de l'enfant, né ou à naître, en dégagant, ici encore, affinités et antagonismes. Au bout du compte, lorsque les parents ont rempli avec soin leur questionnaire individuel et indiqué assez largement leurs préférences, ils se trouvent en possession d'une documentation d'une richesse exceptionnelle. Comme dans beaucoup d'autres domaines aujourd'hui, leur information est sans comparaison supérieure à celles des générations qui les ont précédés. L'analyse informatique a la forme d'un bilan qui prend en compte toutes les données personnelles qu'on a bien voulu lui fournir : prénoms familiaux (frères et sœurs, grands-parents, parrain, marraine...), catégorie socio-professionnelle, origines géographiques, etc., que l'ordinateur est capable de croiser avec ses propres données statistiques. Le résultat

tat, souvent présenté sous forme de scores, classe automatiquement un certain nombre de prénoms dont le portrait et les caractéristiques sont présentés au choix des parents. C'est parmi eux qu'ils sont invités à choisir, s'ils veulent tenir compte de l'information qu'ils ont eux-mêmes apportée. Reste à savoir quelle influence l'informatique exercera demain sur la vogue de certains prénoms et si les ordinateurs devront intégrer et analyser le risque d'uniformisation euphorique qu'ils finiront par engendrer.

Comment convaincre l'état civil

Les conflits concernant les prénoms ne sont pas très nombreux et vont rarement jusqu'à la procédure. Il faut reconnaître que dans beaucoup de communes, les officiers d'état civil, s'appuyant sur l'instruction ministérielle de 1966, sont devenus peu à peu très tolérants. La présence d'une importante minorité de culture arabe et berbère et de religion musulmane, en les amenant à transcrire des patronymes et des prénoms parfaitement étrangers à leurs repères habituels, a renforcé considérablement cette attitude. De sorte que les refus ne s'observent plus aujourd'hui que dans deux types de cas. Le premier est le fait d'officiers d'état civil conservateurs qui interprètent les textes de façon restrictive et en retiennent surtout les interdits ou les citations limitatives. En général, et si les parents sont de bonne foi, une simple demande auprès du procureur suffit. Elle peut être appuyée par un certain nombre d'arguments.

La tradition familiale

Elle est d'une évidente utilité lorsqu'il s'agit de faire admettre un prénom étranger ou de consonance étrangère. Un grand-parent ou arrière-grand-parent anglais, allemand, italien ou slave, porteur du prénom que l'on veut attribuer à l'enfant, est généralement un argument décisif. La preuve en sera apportée par un livret de famille.

La notoriété

De plus en plus fréquemment, l'état civil admet les prénoms portés par des stars du cinéma, de la chanson et de la télévision ou par des hommes d'État.

L'histoire locale

La tradition républicaine, centralisatrice et « jacobine » a longtemps lutté contre les particularismes provinciaux – y compris les prénoms issus d'une langue ou d'un dialecte régional : les exemples les plus connus concernent la Bretagne, mais au XIX^e siècle l'État s'est opposé aussi à la survivance de prénoms basques, provençaux, germaniques et même limousins. Depuis une vingtaine d'années, cette sévérité se relâche graduellement. Les saints locaux, les héros de l'histoire provinciale peuvent de nouveau fournir des prénoms à l'état civil.

Les autres refus s'observent surtout lorsque le prénom que l'on veut attribuer à l'enfant n'a aucune référence et que les responsables de l'état civil craignent en l'admettant d'en faire un précédent juridique. C'est le cas, par exemple, des noms de province : on a admis il y a quelques années Normandie à condition de l'accoler à Marie; il sera difficile de s'opposer désormais non seulement à Marie-Provence ou à Marie-Aquitaine mais peut-être aussi à Jean-Poitou ou à Jean-Jura. Quoi qu'il en soit, si vous voulez faire inscrire à l'état civil un prénom dont vous savez pertinemment qu'il n'a jamais encore été attribué, voici quelques conseils.

Si le prénom que vous avez choisi n'a pas une consonance trop originale ou bien se rattache euphoniqnement à un autre prénom ou à une autre série de prénoms – Lorient par exemple pour un garçon, Volaine pour une fille ou bien Groseille – vous avez intérêt à laisser la clinique d'accouchement s'occuper de la déclaration. Bien souvent, la personne chargée de se rendre à l'état civil a de nombreuses naissances à déclarer, parfois concernant des enfants de nationalités différentes, et l'employé de la mairie sera, dans ce cas, moins tatillon que s'il a affaire au père ou à la mère.

Si vous savez que le prénom que vous souhaitez donner à l'enfant que vous attendez risque d'être refusé, prenez contact avec le procureur de la République quelques semaines avant sa naissance. Peut-être aurez-vous la bonne surprise de trouver en ce magistrat un interlocuteur compréhensif qui acceptera d'emblée les raisons de votre choix. Sinon, vous pouvez négocier et obtenir que ce prénom figure dans un prénom double ou soit porté sur les registres comme deuxième ou troisième prénom.

N'oubliez jamais l'intérêt de l'enfant. Son prénom – même si vous

l'avez simplifié dans la vie quotidienne en utilisant un diminutif ou un surnom – figurera sur tous ses documents officiels dès l'entrée à l'école. Rien n'est plus difficile à supporter qu'un nom ridicule ou qui prête à rire de façon trop aisée. Les refus opposés par les procureurs témoignent souvent de plus de prudence et de bon sens que n'en montrent les parents.

Enfin, si vous vous heurtez à un refus sans appel et que vous désirez cependant imposer votre choix, sachez que vous vous engagez dans une procédure judiciaire longue et sérieuse, qu'il vous faudra avoir recours à un avocat et que le résultat n'est pas acquis d'avance.

La jurisprudence reste en effet confuse et peut-être même contradictoire. La décision de la Cour de Cassation d'annuler une décision de la cour d'appel de Bourges qui avait refusé le prénom Cerise au motif « qu'il n'est pas établi que le calendrier républicain de l'année 1794 sur lequel figure ce prénom et qui est invoqué par le père émane d'une autorité officielle... », cette décision n'a pas empêché la même cour d'appel de Bourges de persister dans son refus en estimant cette fois que le prénom Cerise était « le fait d'un choix ridicule et partant, contraire à l'intérêt de l'enfant ». Remarquons au passage pour les parents tentés par ce type de procédure que la petite Cerise, trois ans après sa naissance, n'a toujours pas officiellement de prénom.

Une autre affaire, venue elle aussi devant la Cour de Cassation, mérite d'être racontée un peu longuement. Ses attendus et les commentaires qu'ils ont entraînés permettent de faire le point sur l'évolution des juges et ses limites.

En février 1982, dans une petite ville du centre de la France naît une petite fille que ses parents, Jean-Pierre et Marie-Hélène décident d'appeler Manhattan (on sait que c'est le nom de l'île sur laquelle est construit le centre de New York). L'officier d'état civil refuse ce prénom. Les parents n'en veulent pas d'autre et, selon la procédure prévue dans ce cas, le procureur de la République demande au tribunal d'instance d'attribuer un prénom à l'enfant. Jean-Pierre et Marie-Hélène comparaissent le 22 juin devant les magistrats qui persistent à refuser Manhattan et obligent la petite fille à porter les prénoms de Marie, Hélène, Pierrette tirés de ceux de ses parents.

Ces derniers vont en appel auprès de la cour de Poitiers. Ils expliquent que l'année de leur mariage, en 1973, une chanson du hit-parade à laquelle ils étaient particulièrement sensibles portait le titre de Manhattan ; qu'au surplus, ils étaient tous deux épris de culture américaine, et qu'enfin Manhattan avait déjà été admis sur les registres d'autres communes. Le 19 avril 1983, la cour refuse d'admettre leurs arguments et confirme le premier jugement.

Jean-Pierre et Marie-Hélène se pouvoient alors en cassation, soutenant que les parents peuvent librement choisir le prénom de leurs enfants « sous réserve qu'il ne soit jugé ridicule ». Puisque la cour d'appel n'a pas montré en quoi le vocable de Manhattan serait susceptible par son ridicule de nuire à l'enfant, son jugement serait dépourvu de base légale.

Hélas ! Cette base légale existe bien puisque la loi de Germinal an XI n'a jamais été abrogée et qu'elle stipule que « les noms en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus de l'histoire ancienne pourront seuls être reçus dans les actes de l'état civil destinés à constater la naissance des enfants. Et il est interdit aux officiers de l'état civil d'en admettre aucun autre dans leurs actes ».

Le 17 juillet 1984, la Cour de Cassation rejette donc le pourvoi formé par les parents de la petite Marie, Hélène, Pierrette... qui, pour l'état civil en tout cas, ne sera jamais Manhattan. Les magistrats n'ont pas voulu en effet considérer que la loi de Germinal an XI était abrogée du fait de sa désuétude. On se serait trouvé devant un vide juridique d'autant plus sérieux que personne ne met en cause le fait qu'« un intérêt d'ordre public s'attache à ce que tout citoyen ait un prénom ». Mais si la Cour n'a pu donner raison à Jean-Pierre et à Marie-Hélène, elle a assorti son refus d'une explication qui montre quelle voie devrait être utilisée à l'avenir pour obtenir satisfaction dans ce type de conflit. Si Manhattan ne peut être retenu comme prénom c'est, précise la Cour, qu'il n'est pas établi que ce vocable « se rattache à un calendrier quelconque ni que son emploi pour désigner une personne soit emprunté à une tradition étrangère ou française, nationale ou locale... ». A contrario, note un savant commentateur du droit administratif, M. Jacques Massip, la Cour de Cassation « admet donc que peuvent être reçus comme prénoms, outre les prénoms de calendriers (entendez de tous les calendriers) et les noms des personnages connus de l'histoire ancienne tous les vocables dont l'usage en tant que prénom est consacré ou conforme à la tradition familiale ».

Quoi qu'il en soit, tous les spécialistes de ces questions estiment que l'on s'oriente vers un système de liberté complète, proche de ceux des pays anglo-saxons et qu'une loi libérale remplacera bientôt la vieille loi de Germinal an XI.

Comment changer de prénom

Ce n'est pas plus facile de changer de prénom que de changer de nom patronymique, peut-être même moins car les raisons valables pour le faire sont souvent plus difficiles à établir. En effet, contrairement au nom de famille qui résulte d'une filiation juridiquement reconnue, le prénom exige un consensus entre les parents qui le proposent et l'officier de l'état civil qui l'inscrit. De la sorte, il existe de la part de ce dernier quelque chose qui peut s'assimiler à un jugement : le fonctionnaire municipal agissant par délégation du maire de la commune exerce à cet égard le pouvoir de magistrature. Il dit le droit, c'est-à-dire qu'en transcrivant le prénom proposé par les parents, en acquiesçant à leur choix, il affirme que le vocable définissant l'identité du nouveau-né est conforme à la loi. Dans ces conditions, demander la rectification d'un prénom admis par l'état civil, c'est toujours mettre en cause un premier jugement.

Cette situation juridique éclaire une nouvelle fois l'importance majeure du prénom dans l'identification d'un individu. Sans prénom, un homme, une femme, ne peuvent apporter la preuve complète de leur identité. Ce pourquoi, lorsqu'un prénom n'est pas admis à l'état civil, les choses prennent un tour grave qui peut paraître disproportionné à l'événement. Les textes stipulent en effet : « Lorsqu'un des prénoms choisis par les parents paraît devoir être refusé, l'officier d'état civil doit tout de même dresser l'acte de naissance, en inscrivant seulement les autres prénoms. Dans l'hypothèse où aucun des prénoms choisis par les parents ne paraît pouvoir être inscrit, l'officier de l'état civil doit également dresser l'acte, mais sans y faire figurer de prénom, et en référer sans délai au Procureur de la République. Il appartiendra au Procureur de la République de saisir le tribunal de grande instance de son siège afin de faire attribuer des prénoms à l'enfant tout en ayant soin de provoquer la mise en cause des parents et de requérir leur condamnation aux dépens. »

Cette procédure obligatoire souligne, a contrario, la validité de l'inscription d'un prénom à l'état civil. Demander une rectification signifie que l'on attend de l'organisation judiciaire qu'elle revienne sur la chose jugée. D'où l'obligation de s'adresser au tribunal de grande instance, l'état civil étant assimilé à un tribunal d'instance.

Pour avoir des chances d'obtenir satisfaction, il faut, dans ces condi-

tions, apporter la preuve que le prénom usuel qui vous a été attribué est susceptible de vous nuire. Les cas les plus fréquents concernent des femmes qui, en raison de leur mariage, se voient pourvues d'un patronyme malencontreux. Imaginons, pour être clair, sans avoir peur de flirter avec l'almanach Vermot, que la jeune Paule Feuillade épouse le jeune Sébastien Hochon : on voit tout de suite qu'elle sera désormais couramment appelée par son entourage social et professionnel Paule Hochon. Alliance malencontreuse, s'il en fut, et qui n'est en rien le fait de l'officier d'état civil qui, vingt ans plus tôt, ne pouvait imaginer pareil hasard : Paule est un prénom usuel, figurant au calendrier liturgique, et que rien de malséant n'empêche d'accoler au patronyme Feuillade. La jeune Madame Hochon pourra donc s'adresser au tribunal de grande instance par l'intermédiaire d'un avocat. Elle obtiendra le droit soit de choisir un nouveau prénom, soit de changer l'ordre de ses prénoms inscrits à l'état civil pour faire figurer en première place le second ou le troisième. Il ne lui en coûtera que quelques milliers de francs de frais de procédure...

Plus aléatoires sont les chances de succès des personnes qui estiment, sans raison aussi évidentes et sans changement de patronyme, que leur prénom est source de préjudice. Les annales judiciaires ont retenu le cas d'une femme obèse dont le poids dépassait les 100 kg : elle se prénomma Gracieuse, transcription française de l'espagnol Graziella, en l'honneur d'une sainte vénérée en Andalousie. Elle obtint, après plusieurs années de procédure, de voir effacer ce prénom de son état civil, et choisit de le remplacer par un Georgette qui lui épargnait sans doute de changer d'initiale et d'avoir à rebroder son linge... Mais il s'agit là, comme dans le cas précédent, d'un aléa imprévisible de l'existence : le prénom de Gracieuse était parfaitement recevable. Il figurait sur le calendrier des saints (fête le 21 août) et rien ne pouvait laisser supposer, aux yeux de l'officier de l'état civil qui le transcrivit, que la petite fille dont il attestait la naissance pèserait un jour plus d'un quintal.

Lorsqu'il s'agit de prénoms de fantaisie, inscrits à l'état civil par des responsables libéraux ou, plus récemment, en vertu des instructions permissives du ministre de l'Intérieur, la procédure a moins de chances d'aboutir, car elle met en cause non plus des événements imprévisibles, mais précisément l'esprit tolérant du législateur. Vos parents ont revendiqué pour vous le doux prénom de Cerisette ou de Porcelaine, le rude patronage de Castro ou de Charlemagne, la loi leur en donnait le droit : nulle sonorité malencontreuse ne s'y oppose, nul avatar individuel n'est intervenu, rien d'infamant ne s'attache à ces vocables, tant pis pour vous. Rien ne vous interdit de vous faire connaître avec le prénom de votre choix : mais à l'état civil rien ne sera changé.

C'est une situation parfaitement logique. À la tolérance de la loi doit répondre la responsabilité des parents. Nommer un enfant est un acte grave, au même titre que de lui donner la vie et de l'élever. Il faut prendre garde à ce qu'un caprice ou un souci d'originalité ne devienne pas pour lui un handicap... pour la vie.

Les prénoms-noms de famille

Le patronyme le plus répandu en France est également un prénom : Martin. Et bon nombre de prénoms usuels masculins – Bernard, François, Gilles, Jean, Pierre, Thomas, par exemple – sont eux aussi des noms de famille très courants. C'est que jusqu'à la fin du Moyen Âge, hormis les familles nobles ou notables, il était fréquent de désigner un homme par son seul nom de baptême. On était Pierre ou Jacques de tel village ou de telle corporation, un point c'est tout. Cela suffisait à établir une identité, puisque, pour la plupart des habitants du royaume, la vie entière se déroulait dans le même cadre géographique et social.

Au XVI^e siècle, lorsque l'état civil reçut force de loi par l'édit royal de Villers-Cotterêts (1539), ces noms devinrent tout naturellement patronymes et donnèrent lieu à des lignées dont aujourd'hui les porteurs de noms de famille pronominaux sont les héritiers.

Il n'en va pas de même pour les patronymes qui sont également des prénoms féminins. Dans ce cas, à l'origine, il y a le plus souvent une filiation illégitime : les Catherine, les Françoise, les Marguerite, les Martine sont presque toujours les descendants de ce que l'on appelait autrefois une « fille mère ». Quelques familles authentiquement nobles appartiennent à cette catégorie de patronymes, en particulier celle du grand poète Alphonse de Lamartine, dont le nom s'écrivait du reste, jusqu'au XVIII^e siècle, Alamartine. Tout laisse à penser qu'à la base de son arbre généalogique, le poète du « Lac » et de « La chute d'un ange » pouvait faire figurer le fils naturel d'une jeune paysanne bourguignonne simplement identifié comme « le fils à la Martine »... Une famille normande du pays de Caux, qui possède les documents écrits de sa filiation depuis 1589, se trouve de la même manière descendre du fils d'une certaine Prudence, serrurier à Arques, et que le roi Henri IV anoblit sous ce nom après sa victoire sur la Ligue.

La loi continue à user de prénoms lorsqu'il s'agit d'identifier un enfant trouvé ou né de père et de mère inconnus. L'Instruction générale relative à l'état civil de 1966 précise à ce sujet : (...) « l'officier de l'état civil attribue lui-même les prénoms quand il s'agit d'un enfant trouvé ou d'un enfant né de parents non dénommés et pour lequel le déclarant n'a pas lui-même indiqué de prénoms. Dans ces deux cas, il convient que l'enfant soit désigné par une suite de prénoms dont le dernier lui servira de nom patronymique tant qu'il n'aura pas été reconnu, légitimé ou adopté. Il est donc recommandé de choisir un dernier prénom qui puisse être facilement porté comme nom patronymique ». Ce procédé d'identification, en vigueur depuis plusieurs siècles, explique sans aucun doute le très grand nombre de patronymes en forme de prénoms que l'on retrouve sur les registres de l'état civil. Il présente l'avantage, en raison de sa diffusion, de ne pas attirer l'attention sur le caractère illégitime de la filiation, comme le faisaient les noms de mois (Janvier, Février, etc.) ou même les sobriquets (Trouvé, Perdu, etc.).

Les prénoms doubles

Rares jusqu'au XVIII^e siècle, sauf dans quelques familles de la grande noblesse où, les mêmes prénoms se transmettant de génération en génération, c'était là un moyen de distinguer les individus sur l'arbre généalogique rendu confus par trop d'homonymies, les prénoms doubles ne sont devenus courants qu'à la fin du XIX^e siècle. De 1890 à 1950, il s'agit même d'un véritable effet de mode qui se repère très aisément à la consultation des registres d'état civil. Leur construction s'est principalement faite autour de quelques prénoms très répandus, essentiellement Jean et Marie qui, certaines années, apparaissent dans près de 80 % des cas. On trouve aussi nombre de François, de Charles et de Pierre, quelques Elisabeth et Dominique, les garçons l'emportant nettement sur les filles dans l'attribution de ces prénoms composés.

Pourquoi donner un prénom double à un enfant ? Plusieurs raisons peuvent expliquer ce choix, mais la plus couramment avancée demeure la transmission d'un prénom familial. Les parents souhaitent voir perdurer le souvenir d'un proche, mais, en même temps, désirent conférer à leur fils ou à leur fille un certain degré d'individualisation : généralement, le premier prénom sera celui de la personne dont on veut conserver ou transmettre la mémoire, le second sera le prénom original de

l'enfant. Supposons, par exemple, que l'on désire donner à un premier-né le nom de Benoît mais que, pour faire plaisir à son grand-père ou à son parrain, on tienne à y associer Charles, Louis ou Jean, l'enfant s'appellera Charles-Benoît, Louis-Benoît, Jean-Benoît. Pour ce qui relève de l'influence potentielle de son prénom, c'est Benoît qui prédominera. C'est le cas, même lorsque le prénom composé a été choisi pour lui-même, sans aucune référence familiale ou amicale. Chateaubriand, qui se prénomme François-René, se met en scène, dans son récit autobiographique, sous le nom de René... Dans Anne-Marie, c'est Marie qui l'emporte, dans Marie-Anne, c'est Anne. Le premier prénom n'est qu'une sorte d'accentuation légère, une inflexion vocale...

Les prénoms doubles présentent cependant la caractéristique importante d'allonger, parfois de façon considérable, la sonorité d'un prénom. Il est bien évident que si je me nomme Pierre-Alexandre, il faut, pour me désigner, ajouter aux 114 000 vibrations par seconde du mot Pierre les 102 000 vibrations du mot Alexandre. Et même si chacun de mes deux prénoms ne possède qu'une fréquence assez basse – c'est le cas de Jean-Denis, par exemple – le total dépassera toujours celui d'un prénom unique. Ce n'est pas tout à fait sans conséquence. D'abord, il est fort probable qu'un enfant s'adapte plus difficilement à un prénom double, surtout lorsque ce dernier dépasse trois syllabes : il aura tendance du reste, au moment de l'apprentissage du langage, soit à en privilégier un (le second généralement), soit à opérer une contraction des deux. Ensuite, le fait que son nom soit d'une longueur hors normes, c'est-à-dire qu'il soit individualisé par quatre ou cinq syllabes, contribue à le singulariser dès l'instant où il sera scolarisé. Il en va alors comme des prénoms rares, désuets ou inventés : Grégoire-Henri ou Sophie-Élisabeth attirent sur eux l'attention des autres en s'en distinguant par ce qui sert à les identifier. C'est une expérience qui n'est pas mauvaise en elle-même puisqu'elle peut contribuer à structurer plus tôt leur personnalité mais qui exigera d'eux un certain effort de volonté et de caractère. Beaucoup s'en tirent du reste en abandonnant l'un des deux prénoms qui les désignent ou en acceptant un surnom qui les contracte.

On assiste aujourd'hui au couplage de prénoms qui, jusqu'à présent, n'avaient jamais été réunis par un trait d'union : on relève, par exemple, sur les registres d'état civil, des Charles-Édouard, des Julien-Fabrice, des Lionel-Alexandre, des Aurélie-Clotilde, des Anne-Isabelle qui témoignent d'une recherche d'originalité nouvelle. Ces jumelages sont parfois aussi le fruit d'un compromis entre les deux parents dont l'enfant portera à la fois le prénom choisi par son père et celui que sa mère a choisi, de la même façon

que la loi autorise désormais à chacun de porter le patronyme maternel ajouté au patronyme paternel.

Cette mode va dans le sens d'une plus grande complexité dans la désignation des individus : elle peut apparaître comme une réponse à leur identification numérique par un nombre croissant d'organismes sociaux. À une époque où chacun est désigné par un numéro matricule et où la tentation existe d'étendre ce système à toutes les activités humaines, il est peut-être naturel que la famille riposte par une surenchère de fantaisie et d'irrationnel. Il n'est donc pas exclu qu'il s'agisse là d'un mouvement profond et durable.

Aux parents qui inclinent en faveur d'un prénom double on peut cependant proposer quelques conseils. Et d'abord d'éviter d'accoler deux prénoms de trois syllabes (ou plus) : Alexandre-Sébastien ou Elisabeth-Eugénie excèdent bien évidemment les possibilités de communication pour désigner couramment un individu. Un prénom ne doit jamais être trop long si l'on ne souhaite pas qu'il soit fatalement déformé par l'usage.

Il faut également veiller à l'euphonie des deux prénoms que l'on assemble et qui sont destinés à ne plus former qu'un seul mot : Arnaud-Noël ou Ophélie-Lise n'ont pas d'autre avenir que Nono ou Lili. D'une façon générale, si les deux prénoms n'ont pas le même nombre de syllabes il est plus agréable à l'oreille de placer le plus court en tête : on préférera Pierre-Sébastien à Sébastien-Pierre, Anne-Cécile à Cécile-Anne. Enfin, si rien ne s'oppose à ce que l'on innove en matière de prénoms doubles, il faut se garder d'ajouter à cette originalité celle des deux prénoms eux-mêmes. Accoler deux prénoms rares, c'est surcharger un enfant, en faire un phénomène aux yeux de ses petits camarades et risquer de le soumettre à des tensions bien inutiles. Si unique que paraisse un enfant au regard de ses parents, il est aussi l'un des 750 000 enfants qui naissent, en France, chaque année.

Jean et Marie

L'état civil n'a rien à voir avec la haute couture. Il n'y a pas de nouvelles collections de prénoms chaque année et les innovations en cette matière se font sur un rythme très lent. En outre, elles ne touchent qu'une partie de la population – statistiquement importante, certes, mais probablement non majoritaire. Il se passe donc nécessairement plusieurs années avant que l'on puisse dire qu'un prénom est à la mode et plus de temps encore pour que ce prénom soit à coup sûr représentatif d'une époque ou

d'une décennie. Les mêmes observations sont valables pour le phénomène inverse : pour qu'un prénom paraisse démodé, il faut que son attribution soit devenue infinitésimale depuis une ou deux générations – soit une durée de vingt à quarante ans.

Ces remarques appliquées aux prénoms doubles expliquent que les prénoms formés avec Jean ou Marie, bien que moins fréquemment donnés aux nouveau-nés, ne sont nullement périmés. D'une part, rapportés à la population générale, c'est-à-dire à l'ensemble des Français et des Françaises vivant aujourd'hui, ils restent nettement majoritaires, représentant plus de 75 % des prénoms doubles. D'autre part, en ce qui concerne les déclarations de naissance actuelles, ils figurent encore quatre fois sur dix lorsqu'un prénom double est attribué. Leur déclin est donc tout relatif et nul ne peut prédire s'il va se confirmer tant leur situation reste prééminente. C'est la raison pour laquelle nous avons réservé aux plus courants des prénoms composés un traitement... de faveur.

Le nom de baptême

Pour les chrétiens, le prénom est le nom de baptême. Les Anglais disent, de façon encore plus claire, « christian name », nom chrétien. Si, d'après les dernières statistiques, 70 % des Français font encore baptiser leurs enfants à l'église, à peine 25 % d'entre eux ont véritablement conscience de ce qu'implique cette cérémonie. Croyants ou non, ils ont tort, car il s'agit d'une initiation fondamentale, d'une étape essentielle dans la vie d'un être humain. Il serait sans doute plus raisonnable d'y renoncer, de remplacer le baptême chrétien par un rite plus accordé aux convictions familiales, que de s'y plier comme à une formalité sociale sans conséquences, simple prétexte à des réjouissances intimes. Quitte à proposer le sacrement, comme dans l'Église primitive, au seuil de l'âge adulte.

Le baptême est en effet un sacrement et, en tant que tel, il introduit l'enfant qui le reçoit dans le domaine du sacré. En son nom, les parents, le parrain et la marraine prennent plusieurs engagements dont le plus important est une véritable conversion à la foi en Jésus-Christ. En échange, l'enfant reçoit des dons surnaturels qui le font entrer dans la famille divine « du Père, du Fils et du Saint-Esprit ». De ce fait, il est délivré du péché originel, contracté par solidarité avec le premier homme, Adam. Et, au même instant, il est à jamais incorporé au peuple

de Dieu, « race élue, nation sainte » selon l'expression de l'apôtre Pierre, et revêtu du caractère ineffaçable de chrétien.

Ce sacrement, si fondamental au regard des croyants qu'il peut suffire, à lui seul, à justifier du salut, s'exprime par deux rites, qui, loin de s'apparenter à des pratiques magiques, entendent manifester tous deux un engagement personnel. Le premier est celui de l'eau : en aspergeant l'enfant, le célébrant entend renouveler le geste de Jean le Baptiste qui, pour annoncer la venue du Messie, plongeait dans l'eau du Jourdain ceux qui confessaient et regrettaient leurs péchés. L'eau symbolise ici l'élément mystérieux qui peut laver l'être humain de sa condition originelle pour le faire participer à la vie divine du Christ. L'Église primitive, qui baptisait surtout des adultes, pratiquait l'immersion. Depuis que la coutume s'est établie de baptiser des enfants, on se contente de les asperger.

Le second rite essentiel comprend l'imposition du nom. Pour cette conversion, pour ce passage qui introduit l'être humain dans une nouvelle dimension, l'enfant reçoit un nom, choisi par ses parents : c'est ce nom qui en fait un individu à nul autre pareil, qui l'identifie et le distingue. L'usage veut, depuis de nombreux siècles, que ce nom fasse référence à l'un de ces chrétiens que l'Église a élevé au rang de saint. Mais il ne s'agit là que d'un usage. Rien n'interdit qu'un enfant soit baptisé d'un prénom qui n'a pas de précédent. La référence à un apôtre, à un martyr ou à un docteur de l'Église n'a rien d'impératif. L'essentiel est que l'enfant baptisé soit nommé, c'est-à-dire individualisé au sein de la collectivité des croyants dans laquelle il vient d'entrer. Ce nom sera son nom de chrétien. On ne lui en connaîtra pas d'autre, si illustre que soit la famille « terrestre » à laquelle il appartient. Lorsque, à l'église, les fidèles prient pour le pape ou leur évêque, ils ne font jamais référence à leur nom patronymique ; ils disent à Paris « notre évêque Jean-Marie », non pas « Monseigneur Lustiger ».

Il ne faudrait pas, cependant, sous-estimer l'importance du saint auquel fait le plus souvent référence un nom de baptême. En choisissant une filiation spirituelle aussi concrète, aussi concrètement quotidienne qu'un prénom, et en la manifestant au cours d'un sacrement aussi fondamental, le croyant inscrit l'enfant dans la longue cohorte des chrétiens en marche depuis vingt siècles vers la vie éternelle. Il lui donne un protecteur, un patron. C'est parfois un martyr des premiers temps du christianisme, à la figure presque légendaire quand elle n'est pas carrément apocryphe. Parfois, au contraire, c'est l'un de ces personnages historiques dont la vie privée et publique nous est connue dans les moindres

détails. Parfois, encore, l'un de ces fondateurs de l'Église, apôtre, théologien, moine, dont la personnalité puissante pèse encore sur notre ordre social ou notre façon de penser. Dans tous les cas l'invocation existe. Elle peut être légère, subtile, presque ésotérique. Ou bien puissante, pressante, pragmatique. Qu'importe, elle est signe. Signe d'affiliation, de continuité, elle relie l'individu à ce qui le dépasse et dans ce sens, selon une étymologie qui n'est peut-être pas très bien établie mais qui est éclairante (religion, du latin « religare », relier), elle est véritablement religieuse.

Les non-croyants qui, par tradition ou conformisme social, font baptiser leurs enfants à l'église ne sont bien entendu pas sensibles à la signification du sacrement. Ils n'y voient qu'une pratique entachée de superstition mais qui a l'avantage de leur donner un brevet de conformité avec les us et les coutumes de la société dans laquelle ils vivent. L'essentiel dans ce cas est sans doute la solennité qui entoure l'attribution du prénom. L'enfant n'est définitivement nommé que s'il est baptisé. La cérémonie, et la fête qui l'accompagne, consacrent sa naissance : elles la manifestent aux yeux de la famille, des amis, de l'entourage. Mais, s'il n'est plus question de conversion ni d'engagement religieux, il reste quelque chose de la pratique sacramentelle, quelque chose que symbolise le plus souvent une petite médaille d'or, sur laquelle on voit gravés, au revers, une date et... un prénom.

Le nom des saints

Le culte des saints est né du culte des premiers martyrs, conçu, un peu à la manière romaine des lares, comme un hommage rendu aux ancêtres glorieux de la famille chrétienne. Dès le II^e siècle, d'abord en Palestine et en Égypte, puis ensuite partout où essaïait la religion nouvelle, les premières communautés prirent l'habitude d'honorer par la célébration d'une messe le jour anniversaire de la mort de leurs martyrs. Progressivement, on leur réserva également l'appellation de saint, qui avait d'abord été attribuée à l'ensemble des chrétiens.

Ce vieux mot latin « sanctus » qui désignait un territoire ou une personne qui devait être entouré de respect et possédait, de ce fait, un caractère inviolable (c'était le cas des temples, des prêtres et des prêtresses) prit, dès lors, une nouvelle signification et qualifia les chrétiens

dont on avait, sinon l'assurance, du moins de bonnes raisons de croire que leur mort « les avait introduits dans l'intimité de Dieu ».

Distribué avec une prodigalité où se mêlaient, selon les cas, des intentions politiques, la naïveté et le chauvinisme de beaucoup de couvents et d'ordres monastiques, les revendications des églises locales, le titre de saint fut pendant longtemps conféré sans règles précises. Ce n'est qu'à partir du XIII^e siècle que le pape se réserva l'exclusivité de son attribution et ce n'est qu'en 1634 que furent codifiées les conditions d'accès à la sainteté officielle.

Désormais, une véritable enquête policière précède la proclamation d'un saint. « On vérifie d'abord l'orthodoxie de la foi du personnage, puis la manière dont il a pratiqué la vertu, écrit le Père Sourmel, de la Congrégation romaine pour le culte divin. On exige pour celle-ci une qualité exceptionnelle : "l'héroïcité des vertus" selon le langage technique. Cette étude achevée, Dieu est invité en quelque sorte à éclairer le jugement de l'Église en faisant des miracles par l'intercession du futur saint... »

Les martyrs, ceux qui sont morts pour leur foi, échappent seuls à ces investigations, qui sont souvent longues et passionnées, et au cours desquelles un ecclésiastique de haut rang joue le rôle célèbre d'avocat du diable : il est chargé tout spécialement de trouver des raisons qui interdiraient la proclamation du saint. C'est donc un véritable procès qui a lieu, avec une accusation et une défense. Il donne matière à un jugement du tribunal ecclésiastique, jugement qui est transmis au pape qui se réserve toujours l'ultime décision.

Les conditions d'accès à la sainteté sont donc aujourd'hui extrêmement rigoureuses. Depuis plus de 400 ans – c'est-à-dire depuis le Concile de Trente en 1563 – aucun saint n'a été proclamé à la faveur d'une erreur historique. Ce n'avait pas été toujours le cas, on l'a vu, et la prolifération des saints locaux, des saints légendaires, des divinités païennes sanctifiées était l'un des reproches les plus vifs que les luthériens et les calvinistes du XVI^e siècle adressaient à l'Église de Rome. La papauté dut même se résoudre, à plusieurs reprises, à abolir le culte d'un saint dont on avait la preuve que les récits le concernant étaient erronés, ou parfois même carrément inventés.

La liste des saints de l'Église catholique comprend certainement plus de dix mille noms : il y a par exemple quinze saints du nom de Jean et six du nom de Pierre inscrits au calendrier universel de l'Église. On trouve aussi, pour la seule France, « fille aînée de l'Église », des saints dont les noms sont tombés en désuétude mais qui n'en figurent

pas moins officiellement au calendrier : Aubierge, Babine, Cyriaque, Donnin, Eurielle, Rufin, Soline ou Tudi. Et chaque nation chrétienne possède, bien sûr, ses propres saints dont la réputation ne franchit guère les limites d'une province, voire d'un canton...

C'est pourquoi, outre les calendriers nationaux, le Vatican a établi un calendrier romain général qui est observé dans toutes les Églises où l'on suit le rite romain. Sa dernière révision date de 1969. Elle a été opérée par Paul VI. Ce calendrier comporte relativement peu de noms et laisse de nombreux jours vides, en particulier toute la période comprise entre le 15 février et le 15 avril, qui est celle du carême. Mais il cherche à être universel en admettant des saints de tous les pays et de tous les siècles : y figurent par exemple les martyrs japonais de Magusahri et ceux de l'Ouganda.

Les calendriers nationaux tiennent bien sûr compte du calendrier romain : ils y ajoutent les saints particuliers à chaque pays et, en général, ne comportent pas de jour vide. De sorte que, souvent, on honore plusieurs saints le même jour.

En France, l'Église a donné son aval à un calendrier officiel (c'est le fameux « calendrier des postes ») établi en accord avec le Bureau des longitudes et... la Fédération des fleuristes : il ne comporte qu'un seul saint par jour. Le clergé français a également dressé une liste de six cents prénoms usuels en rapportant chacun d'entre eux à un saint patron. C'est à ce travail de base que se réfèrent tous les dictionnaires de prénoms.

Les prénoms musulmans

Le prénom le plus usuel sur terre n'est ni Pierre ni Marie, mais Mohammed. Sous des formes et des graphies différentes, on le retrouve dans tous les pays où la religion musulmane (1 milliard 200 millions de fidèles) s'est imposée. Il se prononce donc quotidiennement en plusieurs dizaines de langues, du Pakistan au Sénégal, de la Russie au Zaïre. Il se répand également, aujourd'hui, en Europe occidentale en raison de la forte immigration des populations naguère colonisées par la Grande-Bretagne et la France.

On estime qu'il y a, à l'heure actuelle, près de trois millions de musulmans dans notre pays : c'est, par ordre d'importance numérique, la deuxième religion en France, bien avant le protestantisme et le

judaïsme. La plupart d'entre eux sont d'origine arabe (Afrique du Nord), mais il existe aussi d'importantes minorités turques et africaines (Tchad, Centre Afrique, Sénégal, Dahomey, etc.) auxquelles il faut désormais ajouter un courant important de conversions. Les exemples de Roger Garaudy et de Maurice Béjart sont bien connus : ils illustrent un phénomène qui concerne chaque année plusieurs milliers de Français.

Outre celui du Prophète auquel Allah dicta le Coran et que les croisés du XII^e siècle traduisirent par Mahomet, les prénoms le plus souvent attribués chez les musulmans se rattachent soit à ses autres prénoms ou surnoms, soit aux prénoms de ses premiers compagnons, soit encore aux noms des anciens prophètes de la Bible hébraïque puisque l'Islam est issu, lui aussi, de la tradition abrahamique.

Parmi les noms et surnoms du prophète, les plus courants, on trouve Mokhtar qui signifie « choisi par Dieu », Mahmoud « celui dont Dieu fait la louange », Mostafa « l' élu de Dieu ».

Parmi les noms des compagnons du Prophète, ceux des quatre premiers califes qui lui succédèrent sont restés particulièrement à l'honneur : Abou'Bakri, Omar, Othman et Ali, ce dernier surtout ayant connu une diffusion considérable liée à l'expansion géographique de l'Islam sous son règne. Quant aux noms bibliques, leur transcription en arabe fait parfois oublier leur origine aux oreilles européennes : on ne distingue pas toujours immédiatement Abraham derrière Ibrahim, Moïse derrière Moussa, Salomon ou David derrière Soleiman ou Dawoud, ni surtout Jean derrière Yahia, prénom très usuel dans le Maghreb, en particulier en Algérie. Dans ce dernier cas, il s'agit bien sûr de Jean le Baptiste qui annonça la venue de Jésus, que les musulmans écrivent Issa. Ce prénom, lui aussi, est souvent attribué, comme du reste le prénom de Maryam (Marie) : le Coran reconnaît, en effet, à la fois le message prophétique du Christ (dont il nie cependant la divinité) et la conception immaculée de la vierge Marie.

Comme dans nos pays occidentaux, les prénoms féminins musulmans sont souvent formés sur des prénoms masculins auxquels on ajoute une terminaison en a. C'est ainsi que Jamil ou Djamil, qui signifie « le beau », devient Jamila ou Djamila, Malek qui signifie « le roi », devient Malika, Habib qui signifie « le bien aimé », devient Habiba, Karim qui signifie « le généreux » Karima, Majib qui signifie « le noble » Majiba, etc.

Certains prénoms masculins ne possèdent pas de féminin : ce sont tous ceux qui évoquent la guerre ou le pouvoir politique, comme par

exemple Faisal ou Fayçal, étymologiquement « l'épée qui tranche », Fahd « la panthère », Assad ou Hassad « le lion » – ou encore ceux qui évoquent une relation privilégiée avec Allah, comme Mansour qui signifie « aidé par Dieu » ou Hamed « celui qui rend louange à Dieu ».

D'autres prénoms féminins sont au contraire originaux et ne possèdent pas de masculin. Leur étymologie les rattache tous à la beauté physique et au plaisir. C'est le cas de Leila ou Layla qui signifie « la belle aux yeux couleur de nuit », de Homayra, littéralement « celle qui a les joues rouges », de Soraya ou Thoraya « celle qui a la beauté des étoiles », de Ahlam « celle qui a la beauté d'un rêve » ou de Ghazal, « la gazelle ».

Beaucoup de prénoms musulmans sont des prénoms composés. Mais, contrairement aux prénoms doubles en France, ils ne se réfèrent pas à deux patronages mais composent une seule invocation. C'est le cas par exemple des prénoms formés avec Abd-al, comme Abd-al-Nasser, littéralement « le serviteur du Défenseur (le Prophète) » ou Abd-al-Aziz, « le serviteur du très honoré » ou Abd-al-Krim, « le serviteur du Généreux ». Autre séquence de prénoms composés, dont cette fois c'est le deuxième terme qui sert de pivot, ceux qui se terminent par al-Din (« la religion »), comme le célèbre Salah-al-Din qui signifie « perfection de la Religion » et fut francisé par les croisés en Saladin. Sur cette base, on trouve Salal ou Djalal-al-Din, « la Gloire de la Religion », Jamal ou Djamal-al-Din, « la Beauté de la Religion », Maur-al-Din « la Lumière de la Religion » ou encore Jayf-al-Din « l'Épée de la Religion ». À ce même type de prénoms appartiennent ceux qui se terminent en Allah, « Dieu », comme Habib-Allah, « le don de Dieu », équivalent de nos Dieudonné et Déodat et qui a été également traduit en... Atala.

La parenté des formations des prénoms est très forte entre les religions issues du monothéisme d'Abraham : le judaïsme, le christianisme et l'Islam. Mais comme dans les sociétés d'origine chrétienne, les musulmans non arabes portent également des prénoms nationaux dont l'étymologie ou l'histoire n'évoquent pas nécessairement le Prophète et ses premiers disciples : les réminiscences perses ou indiennes restent très vivantes en Iran ou au Pakistan, les Turcs ont leur propre stock de prénoms comme les pays d'Afrique Noire, l'Afghanistan ou l'Indonésie...

Les prénoms régionaux

Malgré la loi de Germinal an XI, l'uniformisation des prénoms ne s'est pas faite aussi rapidement que le souhaitait le législateur jacobin : il aura fallu plus d'un siècle. À cela plusieurs raisons, dont la plus importante sans doute est la survivance jusqu'à la fin du XIX^e siècle des patois, des dialectes et des langues provinciales. Jusque vers 1880/1890, on parle breton en Bretagne, limousin en Limousin et même picard en Picardie, à quelque quatre-vingt kilomètres de Paris. Sans oublier que longtemps les Niçois ont parlé plus volontiers l'italien que le français, les Mulhousiens l'allemand, les Roussillonnais le catalan, etc. D'où la persistance de nombreux prénoms de culture et de consonance étrangères à la langue nationale qui survivent d'autant mieux que la France reste jusqu'en 1914 un pays agricole, et que les naissances ont lieu majoritairement dans de petits villages où les consignes et les circulaires du pouvoir central sont moins systématiquement appliquées que dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement ou de canton. Ajoutons que la langue française elle-même est moins uniformisée qu'aujourd'hui, que l'Église catholique tolère encore un certain nombre de cultes locaux en l'honneur de personnages légendaires, que les pratiques superstitieuses sont courantes dans de nombreuses provinces et conduisent les parents à « vouer » leurs enfants à des saints de fantaisie, et l'on aura quelques explications à la diversité persistante des prénoms régionaux jusqu'au début du XX^e siècle.

Comme beaucoup d'autres phénomènes de société, c'est la Première Guerre mondiale qui marque une brusque césure. Peu à peu, en matière de prénoms aussi, les particularismes s'effacent, les traditions rurales disparaissent et l'Administration centralisatrice renforce son pouvoir, y compris au sein de l'Église catholique. Des modes nationales font sentir leur pouvoir jusqu'au fin fond de l'Auvergne et du Limousin. La radio, puis la télévision, font disparaître les accents les plus marqués. L'anglomanie atteint toutes les classes de la société – et peut-être surtout les plus populaires – à travers l'influence des grands feuilletons américains. Dans ce nouveau paysage, on comprend que les physionomies régionales de l'ancienne France s'estompent rapidement. Une rapide étude de l'état civil des naissances en 1988 donne même lieu à de curieuses constatations. La Provence-Côte-d'Azur et la région Rhône-Alpes se distinguent du reste de la France (région parisienne exceptée)

par l'abondance des prénoms musulmans, et le Nord et l'Est de la France par une sur-représentation de Kevin, de Jeremy, de Jennifer et de Vanessa...

Ce qui ne veut pas dire que les prénoms régionaux aient absolument disparu. Un certain nombre d'entre eux continuent d'être attribués de temps en temps sans provoquer de refus à l'état civil, mais ils sont de moins en moins courants dans leurs régions d'origine. Leur survivance tient sans doute au « patriotisme » provincial d'un certain nombre de familles déracinées, ce qui explique que les petits Tugdual, par exemple, soient plus nombreux à Lyon qu'à Rennes, Saint-Brieuc ou Lorient, qu'on ait baptisé deux Enimie en Alsace en 1987 et pas une seule en Corrèze, et trois Philibert à Bordeaux l'an dernier et pas un seul en Loire-Atlantique. Mais chacun de ces noms de baptême n'en constitue pas moins un rappel de racines provinciales déterminées, un moyen comme un autre de ne pas renier la terre des ancêtres.

Sans prétendre bien entendu être exhaustif, nous avons dressé une liste de prénoms régionaux dont on a relevé au moins une ou deux fois la trace au cours des dix dernières années. Pour chacun d'entre eux, nous indiquons une origine géographique et historique, ainsi que les deux correspondances ésotériques les plus marquantes.

APOLLINAIRE : ce vieux prénom romain, courant jusqu'au ^{xix}^e siècle, dans tout le Midi (Provence, vallée du Rhône) est encore attribué de temps en temps. Il rappelle la mémoire du premier évêque de Ravenne, qui fut un temps la capitale de l'Empire romain.

On fête saint Apollinaire le 23 juillet.

Correspondances : du signe du Lion; chiffre de chance : le 7.

BRIAC : un moine irlandais de ce nom aurait évangélisé l'Armorique au ^{vi}^e siècle.

On le fête toujours le 18 décembre et quelques jeunes Bretons perpétuent chaque année ce prénom.

Correspondances : du signe du Verseau; chiffre de chance : le 2.

CALLIXTE : le souvenir de ce pape mort martyr en 222 était resté populaire en Provence jusqu'au début du siècle. Son prénom y est encore parfois attribué.

On le fête le 14 octobre.

Correspondances : du signe des Gémeaux; chiffre de chance : le 8.

CLAIR : quatre saints au moins ont porté ce nom qui fut longtemps attribué de façon courante en Normandie et dans la région de Grenoble.

Le saint Clair des Normands est le patron des brodeurs et des doreurs : on le fête le 4 novembre. Celui du Dauphiné est fêté le 2 janvier.

Correspondances : du signe de la Vierge; chiffre de chance : le 5.

COLOMBE : on commémore le souvenir d'une légendaire sainte Colombe le 31 décembre. Son prénom est encore attribué en Provence et en Corse.

Correspondances : du signe du Taureau; chiffre de chance : le 3.

CONNAN/CONAN : ce prénom qui fut celui de quatre rois de Bretagne n'a jamais complètement disparu de l'Armorique. Il s'y répandra peut-être de nouveau grâce au succès de deux grands films américains qui en font le prénom d'un extraordinaire héros d'aventures.

On le fête le 13 juin.

Correspondances : du signe des Gémeaux; chiffre de chance : le 2.

DONAT : le rayonnement de saint Donat, moine à Luxeuil au VIII^e siècle et fondateur de plusieurs abbayes de Franche-Comté a perpétué ce prénom dans cette région et en Dauphiné.

On fête Donat le 7 août.

Correspondances : du signe du Sagittaire; chiffre de chance : le 6.

ENGRACE/ENGRACIA : contraction d'un culte à Notre-Dame de Grâce, sur l'une des routes de Compostelle, ce prénom féminin se retrouve parfois sur des registres paroissiaux du pays basque.

On fête les Engrâce le 15 août.

Correspondances : du signe du Taureau; chiffre de chance : le 9.

ÉNIMIE : ce prénom d'une princesse mérovingienne qui fonda un couvent doté par Clovis et Dagobert est resté très localisé aux vallées de la Lozère, du Tarn et de l'Agout.

On fête les Énimie le 5 octobre.

Correspondances : du signe du Cancer; chiffre de chance : le 3.

ESPRIT : fréquent jusqu'à la fin du siècle dernier dans la vallée du Rhône et une partie de la Provence, ce prénom qui fut celui du grand orateur religieux Esprit Fléchier, au XVIII^e siècle, se donne encore quelquefois sous sa forme française ou sous sa forme italienne ou corse, Spirito, Spiritù.

On fête Esprit le jour de la Pentecôte.

Correspondances : du signe du Lion; chiffre de chance : le 5.

EXUPÈRE : très répandu sous l'Ancien Régime dans le comté de Toulouse, il n'a jamais cessé complètement d'être attribué. Exupère fut au IV^e siècle un grand prélat missionnaire, ami de saint Jérôme et véritable fondateur du diocèse toulousain.

On le fête le 28 septembre. On retrouve des Exupère en Normandie en l'honneur d'un évêque de Bayeux connu aussi sous le nom de saint Spire que l'on commémore le 1^{er} août.

Correspondances : du signe du Bélier; chiffre de chance : le 6.

FORTUNADE : ce prénom du sud de l'Auvergne rappelle le souvenir d'une monnaie de Tulle au XI^e siècle.

On le fête le 11 janvier.

Correspondances : du signe du Sagittaire; chiffre de chance : le 8.

GENIÈS : saint Geniès (ou Geniez), martyrisé à Arles au IV^e siècle, fut l'un des saints les plus populaires du Languedoc. Il a donné son nom à de nombreux villages.

On le fête le 25 août.

Correspondances : du signe du Capricorne; chiffre de chance : le 7.

GERVAIS : le culte de saint Gervais, venu de Milan, fut très populaire dans toute la France, en particulier en Normandie où ce prénom continue d'être attribué.

On le fête le 19 juin.

Correspondances : du signe des Poissons; chiffre de chance : le 9.

HONORAT : le fondateur des îles de Lerins en Provence n'a jamais connu de très longue défaveur. Son prénom est toujours attribué, en Corse en particulier sous la forme d'Onorato.

On le commémore le 16 janvier.

Correspondances : du signe du Bélier; chiffre de chance : le 6.

JOSSE : ce prénom typique de la Picardie et de la Flandre occidentale est en fait celui d'un prince breton qui préféra la vie érémitique sur les bords de l'Authie (Pas-de-Calais) à la couronne royale.

On le fête le 13 décembre.

Correspondances : du signe du Cancer; chiffre de chance : le 3.

LIBÈRE : encore un prénom rural du midi de la France qu'on ne voit plus guère sur les registres de l'état civil. Il rappelle le souvenir d'un pape de combat qui vint en Arles au IV^e siècle défier la majorité d'un concile.

On le fête le 23 septembre.

Correspondances : du signe des Poissons; chiffre de chance : le 6.

LORMEL : saint Lormel est l'un des saints protecteurs de Dinan en Bretagne.

On le fête le 1^{er} juillet.

Correspondances : du signe du Sagittaire; chiffre de chance : le 5.

LUBIN : présent dans tout l'ouest de la France, ce prénom qui rappelle le souvenir d'un moine breton devenu évêque de Chartres au VI^e siècle, est devenu rare.

On le fête le 8 septembre.

Correspondances : du signe de la Vierge; chiffre de chance : le 1.

LUCINE : prénom encore usité en Provence et dans les Basses-Alpes, Lucine commémore le souvenir d'une dame romaine convertie par saint Paul vers 60 après J.C.

On la fête le 30 juin.

Correspondances : du signe des Poissons; chiffre de chance : le 4.

MARCOUF : ce prénom si typique du Cotentin est devenu rare. Il était célèbre sous l'Ancien Régime : les rois de France attribuaient à la bénédiction de saint Marcouf leur pouvoir de guérison et lui rendait hommage après leur sacre.

On le fête le 1^{er} mai.

Correspondances : du signe du Verseau; chiffre de chance : le 7.

OMER : également usité sous la forme d'Audémar, Omer reste vivant dans le nord de la France ou dans quelques familles qui en sont originaires. Ce prénom fut celui d'un saint évangelisateur du VI^e siècle, fondateur du monastère autour duquel se créa la ville de Saint-Omer.

On le fête le 9 septembre.

Correspondances : du signe des Poissons; chiffre de chance : le 7.

PATERNE : on invoque encore saint Paterne en Normandie et dans le Perche pour guérir les paralysies et les maladies de la vue. Son nom est rare, mais figure tout de même régulièrement sur les registres d'état civil.

On le fête le 15 avril.

Correspondances : du signe de la Vierge; chiffre de chance : le 6.

PHILIBERT : fondateur de l'abbaye de Jumièges, puis de celle de Noirmoutier au VII^e siècle, saint Philibert eut un rayonnement considérable. Son culte fut particulièrement important en Bretagne, en Vendée, en Normandie et en Savoie où deux ducs portèrent son nom.

On le fête le 20 août.

Correspondances : du signe du Cancer; chiffre de chance : le 2.

PONCE : martyrisé à Cimiez, près de Nice, à la fin du III^e siècle, saint Ponce est resté très populaire dans tout le Midi.

On le fête le 30 mai.

Correspondances : du signe du Taureau; chiffre de chance : le 3.

RAMBERT : encore assez répandu jusqu'au début du siècle dans le Lyonnais, le Viennois et le Dauphiné, ce prénom devenu rare rappelle le souvenir d'un évangelisateur de l'époque mérovingienne, mort en 688 et enterré à Saint-Rambert-en-Bugey (Ain).

On le fête le 5 août.

Correspondances : du signe du Capricorne; chiffre de chance : le 9.

RIQUIER : ce prénom typique de la Picardie se retrouve encore parfois sur l'état civil des naissances dans les départements de la Somme et de

l'Oise. Il commémore le célèbre fondateur de l'abbaye de Saint-Riquier près d'Abbeville, qui est mort à la fin du VII^e siècle.

On le fête le 26 avril.

Correspondances : du signe du Bélier; chiffre de chance : le 3.

SAUVEUR : c'est l'un des noms donnés, dans toute la chrétienté, à Jésus-Christ. Moins fréquent en France qu'en Italie (Salvatore), ce prénom subsiste surtout dans le Midi (Provence, Corse) et en Normandie où il est loin d'avoir disparu.

On fête les Sauveur à Noël, le 25 décembre.

Correspondances : du signe des Gémeaux; chiffre de chance : le 2.

SERVAN : ce Breton qui paraît inséparable de son voisin Malo était, en fait, un Écossais évangéliste des îles Orcades au VII^e ou VIII^e siècle. Sa légende est devenue populaire en Bretagne du Nord où son nom est encore parfois attribué.

On le fête le 1^{er} juillet.

Correspondances : du signe des Poissons; chiffre de chance : le 7.

SOSTHÈNE : ce nom qui fut répandu au Moyen Âge dans les pays de langue d'oc, rappelle le souvenir des miracles de la *Légende dorée*; Sosthène en fut l'un des bénéficiaires lors du supplice de sainte Euphénie sous l'empereur Dioclétien.

On le fête le 16 septembre.

Correspondances : du signe du Bélier; chiffre de chance : le 6.

SULPICE : évêque de Bourges au début du VII^e siècle, Sulpice-le-Pieux eut une immense influence spirituelle sur la noblesse mérovingienne. Son nom est resté longtemps courant dans le Berry et en Ile-de-France. Une célèbre église de Paris et un ordre religieux rappellent son souvenir.

On le fête le 17 janvier.

Correspondances : du signe du Sagittaire; chiffre de chance : le 6.

TUGDUAL : le nom du premier évêque de Tréguier, sacré vers 540 par le roi franc Childebert, est resté longtemps populaire non seulement dans le Trégor mais dans toute la Bretagne. Il n'en a pas disparu.

On le fête le 19 mai.

Correspondances : du signe des Gémeaux; chiffre de chance : le 7.

VICTURNIEN : ce vieux prénom poitevin est porté par un héros de Balzac et un personnage de Proust : il leur paraissait à tous deux fort aristocratique. Il n'a pas disparu des départements de la Vienne et de la Haute-Vienne ; il rappelle le souvenir d'un ermite du XI^e ou XII^e siècle, réputé pour ses guérisons miraculeuses.

On le fête le 11 juillet.

Correspondances : du signe des Poissons ; chiffre de chance : le 1.

VITAL : le saint patron de l'impériale Ravenne fut très populaire dans le midi de la France d'où son nom n'a pas disparu. Il rappelle le souvenir d'un martyr du I^{er} siècle, peut-être converti par saint Pierre lui-même.

On le fête le 28 avril.

Correspondances : du signe de la Vierge ; chiffre de chance : le 2.

Les faire-part

C'est sur le faire-part de naissance que le prénom d'un enfant nouveau-né brille de tout son éclat. Il n'est pas accompagné du patronyme qui – dès l'entrée à l'école – le complètera nécessairement ; il semble suffire, à lui seul, à désigner un individu. C'est pourquoi, depuis quelques années, les jeunes parents ont à cœur de le mettre en valeur. On rencontre souvent désormais des faire-part ainsi rédigés :

KÉVIN

est né le 25 mai 1989

pour le plus grand bonheur

de ses parents

François et Dominique Martin.

Quand il s'agit d'un deuxième ou troisième enfant, l'usage s'est établi de les associer à la joie de la naissance. On aura donc, par exemple :

KÉVIN

est né le 25 mai 1989

pour le plus grand bonheur

de ses parents

François et Dominique Martin.

de sa sœur Adeline et de son frère Louis.

La grande joie que l'on attribue aux frères et sœurs du nouveau-né se traduit même parfois en termes de préséance. On aboutit à des versions de ce type :

Adeline et Louis
ont le bonheur de vous annoncer
la naissance de leur frère
KÉVIN
le 25 mai 1989
pour la plus grande joie de leurs parents
François et Dominique Martin.

Bien sûr, rien n'interdit d'enrichir cette rédaction de quelques adjectifs enthousiastes. Le bonheur d'Adeline et de Louis sera grand, immense voire fou (sic!). Leur petit frère sera superbe, adorable, mignon ou même tout cela à la fois. La joie des parents sera profonde, merveilleuse, sans bornes. On voit aussi sur ce type de faire-part un certain nombre de précisions concernant l'heure de la naissance, le poids et la taille du nouveau-né et même son signe et son ascendant zodiacaux. On aboutit à une rédaction de ce genre :

Adeline et Louis
ont l'immense bonheur de vous annoncer
la naissance de leur adorable petit frère
KÉVIN, 3,260 kilos,
le 25 mai 1989 à 18 h 20
sous le signe des Gémeaux, 1^{er} décan
ascendant Vierge
pour la joie sans bornes de
François et Dominique Martin, leurs parents.

Il y a cent ans, le petit Kévin n'aurait pas eu droit à un faire-part de naissance; l'usage ne s'en est répandu qu'après la Première Guerre mondiale. Il est resté longtemps figé dans sa rédaction. C'était le classique :

François et Dominique Martin
née Lefebvre
ont le plaisir de vous annoncer
la naissance de leur fils
KÉVIN
le 25 mai 1989.

Encore faut-il noter que bon nombre de ces faire-part étaient rédigés de façon encore plus pompeuse, du genre :

**Le baron François Martin et la baronne
née Dominique Lefebvre
ont l'honneur de vous faire part, etc.**

C'est curieusement sous l'influence des grands-parents que l'on a commencé à toucher à ces formulations un peu guidées. Dans les « carnets » des quotidiens on a vu, à partir des années 60, des faire-part ainsi rédigés :

**Monsieur et Madame Gustave Lefebvre
ont la grande joie de vous faire part
de la naissance de leur petit-fils
KÉVIN
le 25 mai 1989
au foyer de François et Dominique Martin
née Lefebvre.**

Les grands-parents qui ont le bonheur de voir naître plusieurs de leurs petits-enfants en quelques mois, voire une année, en profitent parfois pour annoncer leur naissance « en bloc ».

**Monsieur et Madame Gustave Lefebvre
ont la grande joie de vous annoncer
la naissance de leurs trois petits enfants
KÉVIN
le 25 mai 1989
au foyer de François et Dominique Martin
née Lefebvre.**

**MARGAUX
le 21 juillet 1989
au foyer de Jean-Pierre et Alice Lefebvre.**

**JULIETTE
le 1^{er} octobre 1989
au foyer de Sébastien et Julie Legrand
née Lefebvre**

Ces innovations et les progrès des techniques d'impression ont amené depuis une dizaine d'années une grande fantaisie dans le libellé des faire-part, leur mise en page et leur présentation.

Beaucoup de faire-part comportent désormais la photographie du nouveau-né et sont imprimés en rose ou en bleu selon le sexe de l'enfant. Le texte est parfois à la première personne, comme si c'était le bébé qui écrivait :

**Bonjour! Je m'appelle
KEVIN.**

**Je suis né à 18 h 20
le 25 mai 1989**

**Mes parents François et Dominique Martin
sont fous de joie.**

Cette mode peut sembler un peu puérile; mais on peut y voir aussi l'une des nombreuses conséquences du nouveau statut de l'enfant qui depuis une vingtaine d'années est de plus en plus considéré, dès sa naissance, comme une personne à part entière. Le bébé n'est plus un être passif, mis à l'écart jusqu'à l'âge de raison – il est attendu et traité comme un membre de la famille qui l'a désiré et qui lui reconnaît dès son arrivée une personnalité autonome : il a un nom bien à lui, ce prénom que ses parents ont choisi avec amour, attention et ingéniosité.

Des prénoms et leurs dérivés

Abbas	75	Aimé	89
Abd Allah/Abdollah	75	Aimée, Amable, Arné, Amance, Amado, Amato, Amata, Amada, Amy, Ammie.	
Abel	76	Alain	90
Abélard, Abeline, Abella, Abeau, Abelin, Abele, Abelinda.		Aline, Alan, Allan, Allen, Alano.	
Abraham	77	Alban/Albane	91
Ablie, Abram, Abramo.		Albain, Albin, Aubin, Albaine, Albine, Aubain, Aubine, Albana, Albano, Alban, Albina.	
Achille	78	Alberic	92
Achilles.		Auby, Alberico, Alberigo.	
Ada	79	Albert	93
Adalaberte, Adalbert, Heidi.		Adalbert, Aubert, Aubertin, Al, Alberto, Bert, Bertie, Elbert.	
Adam	80	Alberte/Albertine	94
Adamantin.		Alberta.	
Adelaïde, Adèle, Adélie, Adeline ..	80	Alda	94
Alida, Adelia, Adelinde, Adela, Ade- lita, Adelina, Ethel.		Alida.	
Adhemar	83	Aldo	95
Adalard, Adalhard, Audouard, Aude- mar.		Aldric.	
Adolphe	84	Alexandra	96
Adolphine, Astolphe, Adolf, Adolfo.		Alexandrine, Sandrine, Sandra, San- drina, Cyndy, Sandy.	
Adrien	85	Alexandre	97
Hadrien, Adrian, Hadrian, Adrion, Adriano.		Alex, Ali, Sacha, Alessandro, Sandor.	
Adrienne	86	Alexia	98
Hadrienne, Adriana, Adrienne.		Alexiane, Alexane, Alexana.	
Agathe	86	Alexis	99
Agace, Agathon, Agata, Agatha, Aggie.		Alejo, Aliocha.	
Agnès	87	Alfred	100
Agnel, Aignau, Agnesa, Agnese.		Alfreda, Alfredine, Alfredo, Alfie, Alf.	
Ahmed/Ahmad	88		
Ahmet, Hamed, Hamid.			
Aïcha	89		
Aïsha.			

Les 1 000 prénoms pour vos enfants

Ali	101	Anselme	116
Alice/Alix	101	Anthelme, Anselmo, Anzo, Selma.	
Alix, Alette, Alais, Alisson, Alissa, Aliéra, Alison, Alig.		Antoine	116
Aliénor	102	Antonien, Anthony, Antonio, Anton, Toni, Tonio, Thony, Tony.	
Alienora.		Antoinette	118
Alette	103	Antonine, Toinon, Toinette, Anto- nienne, Antonia, Antoinietta, Anto- niela, Antocha.	
Alphonse	104	Antonin	118
Alphonsine, Alfonsine, Alfonso, Alfons, Alonso.		Antonino, Antonina.	
Amandine	105	Archibald/Archambaud	119
Amand Amarande, Amanda.		Archibaldo, Archie.	
Amaury	105	Ariane	120
Amalric, Amalrico, Amerigo.		Arien Arianna, Ariadne, Ariatne.	
Ambroise	106	Aristide	121
Ambre Ambrosine, Ambrosio, Ambrose, Ambros, Ambroz, Bros.		Aristido, Aristides.	
Amédée	107	Arlette	122
Amadeo, Amadeus, Amadis, Mandy.		Arlène, Arline, Arletta, Arleen.	
Amélie	108	Armand	123
Ameline, Amalia, Amelia, Amelina.		Armandin, Hermann, Armande, Armandine, Armando, Armanda, Armandino, Armandina.	
Ancis	108	Armel	124
Nais.		Armelin, Hermelin.	
Anatole	109	Armelle	124
Anatoline, Anatol, Anatolio, Anatoli.		Hermeline, Armella, Armine.	
André	110	Arnaud	125
Andrien, Andeol, Andresme, Andreas, Andrew, Andy, Andor, Andrei, Andrian.		Arnaud, Arnault, Ernaud, Arnolphe, Arnulf, Arnaldo, Arnaldo, Arend, Arnd, Arnold.	
Andrée	111	Arnold/Arnould	126
Andréa, Andrea, Andreana, Andrevá.		Arnoul, Arnoult, Arnoux.	
Ange	111	Arsène	127
Angely, Angelon, Angie, Angelo, Anja.		Arsenio, Arsenius.	
Angèle/Angélique	112	Arthur	128
Angeline, Hangeline, Angelette, Angela, Angelica, Angelina, Angel, Angie, Angelico.		Artus, Arthus, Thurell, Arthaud, Arthuys, Arturo, Art, Artie.	
Anicet	113	Assad	129
Anicette.		Astrid	129
Anne	114	Astrée, Astrig.	
Annie, Nanette, Ninette, Ninon, Anaëlle, Annequin, Nancy, Ana, Anita, Anja, Anka, Anke, Ann, Anna, Annabella, Annouchka.		Athanase	130
Annick/Anouk	115	Aubin	131
Annaik, Annaig, Annig.		Aude	131
		Audrie, Audry.	

Des prénoms et leurs dérivés

Audrey	132	Benoît	154
Auguste	133	Bénédict, Bénigne, Benoist, Benoite, Benedetto, Benito, Bennett, Benz.	
Gust, Gustin, Augusta, Augusto, Agosto, August, Austin.		Béranger/Bérenger	155
Augustin/Augustine	134	Berengario, Beringer.	
Aguistin, Agustin, Agostino, Augustina, Agustina.		Bérangère/Béregère	155
Auréli e.....	135	Berangaria, Beringera.	
Auréliane.		Bérénice	156
Aurélien	136	Bernice, Bernie.	
Aurèle, Aurélienne.		Bernadette	157
Aurore	137	Bernadine.	
Aurora, Aura.		Bernard	158
Ava	137	Bernardin, Bérard, Bernardo, Bernardino, Bernie, Brett, Bernhard.	
Avita, Avit.		Berthe	159
Axel	138	Bertile, Berteline, Bertine, Bertrade, Berta, Bertha, Bertie, Bertilia.	
Absalon, Axelle, Aksel, Axella.		Bertil/Bertile	160
Aymar	139	Bertin, Berthile, Bertl.	
Aymeric	140	Bertrand	161
Aimeri, Emeric, Emeri, Emerance, Imre		Bertrande, Bertrane, Bertram, Bert, Bertie, Bertrano.	
Aziz	140	Betty/Bettina	162
Aziza.		Bettino.	
Balthazar	145	Blaise	163
Baltasar, Baldassare.		Blaisette, Blaisiane, Blas, Blase, Blaisices, Vlas.	
Barbara	146	Blanche	164
Barbe, Barberine, Barbra, Barbie.		Blanchette, Bianca, Blanca.	
Barnabé	147	Blandine	164
Bernabo, Barnabo, Barnaby, Barney, Barnie.		Blandin, Blanda, Blandina.	
Bartholomé/Barthélemy	147	Boniface	165
Barth, Bartholomew, Bartolo, Bartolomeo.		Boni.	
Basile/Vassili	148	Boris	166
Basileo, Basilio, Basilide, Basil, Vasilis.		Boromé.	
Baudouin	149	Brice	167
Baudry, Baldouin, Baud.		Brieuc, Briac, Bryce, Price, Prys.	
Baudry	150	Brigitte	167
Béatrice	151	Brigida, Bridget, Britta, Birgit, Birgita, Birgitte, Britt.	
Béa, Beatrix, Beate, Beatriz, Trixie.		Bruno	168
Bénédicte	152	Brunehaut, Brunehilde, Brune, Brunette, Broen, Bronne.	
Benedetta.		Camille	173
Benjamin	153	Camilla, Camillo, Camil, Kamil.	
Ben, Benjamine, Benny, Benjamineo.			

Les 1 000 prénoms pour vos enfants

Capucine	174	Cristina, Cristiana, Kerstin, Kristian, Kristina.
Carine	174	Christine
Karine, Carina, Karin, Karina, Karen.		190
Carmen	175	Christophe
Carmel, Carmina, Charmaine.		191
Carole	176	Chris, Christobal, Cristobal, Christopher, Cristoforo, Kristof, Kristofor, Kristol.
Caroline, Carola, Carol, Karol.		Claire
Caroline	177	193
Carolin, Carolina, Karoline, Karolina.		Clara, Clarisse, Clairette, Clarine, Clarence, Clair, Chiara, Clarita, Klara.
Casimir	178	Clarence
Kasimir, Kasimira, Kazimir, Cassie.		194
Catherine	179	Clair.
Cathie, Ketty, Nine, Catarina, Kathleen, Kate, Katharine, Ekaterina, Katarina, Katia, Katiouchka.		Clarisse
Cécile	180	195
Celia, Celie, Cecilia, Cecily, Cecil, Cecilius.		Clarissa.
Cédric	181	Claude
Celia/Celie	182	195
Céline	183	Claudia, Claudette, Claudine, Claudienne, Cledia, Claudien, Claudio, Klaudia, Klaus.
Célinie, Célinia, Celinda, Cylinia.		Claudine
César/Césaire	183	197
Césarine, Césarina, Cesario, Cesare, Caesar, Casar.		Clémence
Chantal	184	197
Charles	185	Clémentine, Clementia.
Carl, Carol, Carolin, Charly, Charlot, Carlos, Charlélie, Charlemagne, Carlo, Carlos, Karl, Charlie, Carbyle, Jarl, Karel.		Clément
Charlotte	187	198
Carlotta, Charlène, Charline, Cheryl, Lola, Corole, Caroline, Lotta, Lotte, Carla, Charletta, Harlette.		Clémentin, Clémente, Clemens, Klemens, Clem, Clemmie, Clemmy.
Chloé	188	Clémentine
Clé.		199
Christelle/Chrystelle	188	Clotilde.....
Christel, Christèle, Cristèle, Cristelle, Kristel, Kristèle, Kristelle.		199
Christian	189	Clothilde, Chlotilde, Tilda, Tilde, Clotilda, Klothilde.
Chrétien, Chris, Cristiano, Kristian, Karsten, Kerst, Kersten.		Clovis
Christiane	190	200
Christienne, Christine, Christienne,		Colette
		201
		Coline, Cosette, Colin.
		Colombe
		202
		Colombine, Colomba, Paloma.
		Côme
		202
		Cosimo, Cosima, Como, Cosmo, Cosmas.
		Conrad
		203
		Corrado, Curd, Curt, Konrad, Kurt.
		Constance
		204
		Constant, Constantin, Constanza, Costanta, Costante, Constaney.
		Constantin
		205
		Costantino, Constantine.
		Corinne
		206
		Cora, Coralie, Coraline, Cory, Corinna, Corazon.

Curtis	207	Donatien	227
Cyprien	208	Donat, Donato, Donatello.	
Cyprienne, Cipriano, Cyprian, Kuprian.		Donatienne	228
Cyril/Cyrille	209	Donatella, Donna.	
Cyriel, Cyr, Cyriaque, Cyrielle, Cyrane, Cyriane, Crullo, Kyrill.		Dora/Doris	228
Cyrus	210	Isadora, Pandora.	
Ciro, Kyro.		Dorian	229
Damase	213	Dorothée	230
Damasio, Damaso, Dismas.		Dorinda, Doris, Dora, Doreen, Dorine, Doriane, Dorotea, Dorothy, Dorothea.	
Damien	213	Edgar	233
Damienne, Damiano, Demian.		Edgard, Edgardo.	
Daniel	214	Édith	234
Dan, Danilo, Dany, Danny, Niels, Nils.		Ada, Edita, Editta.	
Danielle	215	Edmée/Edmonde	235
Danièle, Dina, Dinah.		Edma, Edna.	
Daphné	216	Edmond	235
David	217	Edmée, Edme, Edmundo, Edmondo, Edmund.	
Dave, Davy, Davis, Dawid, Dawud.		Édouard	236
Deborah	218	Eddy, Teddy, Edern, Med, Audouard, Audoard, Eduardo, Edward, Duarte.	
Debbie, Debby, Debora, Debra.		Edwige	237
Delphine	219	Hedwige, Vadviga.	
Dauphin, Delphin, Delfina, Delphy.		Éléonore	238
Denis	220	Aliénor, Léonore, Léonor, Nora, Éli- nor, Ella, Norina, Eleonora, Leonora, Eleonor, Ellinor, Elly.	
Sydney, Dionis, Dion, Dionisio, Diony- sius, Dione, Dennis, Denys, Dwight.		Elie	239
Denise	221	Élias, Éliag, Éliot, Elia, Elio, Elliott, Elliott, Illia, Ilya.	
Denice, Dionisia.		Élicane	240
Désiré/Désirée	221	Élina, Élyette, Héliette.	
Dizier, Desiderio, Dresery.		Élisabeth	241
Diane	222	Babette, Bella, Bettina, Betty, Éli- sa, Élise, Elsa, Isabelle, Lise, Lisbeth, Lise- lotte, Lisette, Lison, Bess, Bessie, Betsy, Elisabetta, Elsbeth, Else, Elsie, Ilse, Lil- libet.	
Diana, Dianna, Dian.		Élise	242
Didier	223	Élisée	243
Didace, Didiane, Diego, Dieter.		Éliseo, Elischa.	
Dimitri	224	Élodie	244
Démétrius, Demetrios, Dimitris, Mitia.		Elsa	244
Djamila	224	Elvire/Elvira	245
Djamal, Jamila.		Elvera.	
Dolorés	225		
Lola, Lolita.			
Dominique	226		
Domné, Domna, Domenico, Dome- nica, Domingo, Dominga, Dominic, Dominick.			

Les 1 000 prénoms pour vos enfants

Émile	246	Avelaine, Aveline, Evelyn, Evelina, Evlyn.
Milou, Miloud, Emilio, Emil, Emilian, Milan.		
Émilie	247	Évrard
Émilienne, Emilia, Emiliana, Emily, Emelyn, Milly.		Eberhard, Ebrard, Éverard.
Émilien	248	Fabien
Emiliano, Emilius, Millian.		Fabian, Fabiano.
Emma	248	Fabienne
Emmy, Emy.		Fabiola, Fabiane, Fabia, Fabianna.
Emmanuel	249	Fabrice
Manuel, Manou, Manu, Manolis, Manolete, Manolo, Emmanuele.		Fabricien, Fabrizio, Fabricio.
Emmanuelle	250	Fanchon
Manuelle, Manuelita, Manuela, Emmanuella, Manouchka.		Fanchette.
Enguerrand	251	Fatima
Enguérand, Enguerande.		Fatma, Fathma.
Éric	252	Félicien
Ricky, Genséric, Érika, Erik, Erich, Erichk, Erico.		Félix, Félicienne.
Ernest	253	Félix
Ernestine, Ernesto, Ernie, Erno, Arnst, Ernestina.		Félicie, Félicité, Felice, Felicidad.
Estelle	254	Fernand/Ferdinand
Stella, Estella, Estrella, Stelle.		Ferdinando, Fernando, Ferrante, Hernando, Ferdi, Ferdie, Ferd.
Esther	255	Fernande
Hester, Hesther, Ethel.		Fernanda, Ferdinanda.
Étienne	255	Flavien
Stéphane, Stève, Estienne, Étienne, Stefano, Esteban, Estevan, Steve, Steven, Stephen, Stevenson, Stepan.		Flavie, Flavienne, Flaviano, Flavian.
Eudes	256	Fleur
Eude.		Fleurance, Fleurette.
Eugène/Eugénie	257	Florence
Génia, Eugenia, Eugenio, Eugen, Evgueni, Evguenia, Gina, Gino.		Flora, Florine, Florentine, Fiorenza, Fiorenza, Flossie.
Eulalie	258	Florent
Lalie, Lia, Eulalia.		Florentin, Florian, Floreal, Florestan, Florimond, Florenz.
Évariste	259	Florian
Ève	260	Floriane.
Èva, Èvita, Evelyne, Èvette, Vette, Eva, Evie, Evka.		France
Évelyne	261	Francine, Francette, Franca, Frances.
		Francis
		Francisque.
		François
		Francelin, Francesco, Francisco, Francescu, Frank, Franklin, Ferenc, Frantisek, Franz.
		Françoise
		Soizic, Francesca, Francisca, Paquita.

Frantz/Frank	280	Gérard	300
Frédéric	281	Girard, Géraud, Giraud, Jerry, Géry, Gérardin, Gherardo, Gerhard, Gerhart, Garett, Gary, Gerardo, Gert.	
Fred, Freddy, Federico, Federigo, Frederick, Friedrich, Friederick, Fritz.		Germain	301
Frédérique	282	Germaine, Germer, Germier, German, Germano, Herman, Germana.	
Frieda, Frida, Frédégoude, Federica, Frederika.		Gertrude	302
Gabriel	285	Gertrud.	
Gabrielle, Gaby, Gabriele, Gabrielo, Gavriil, Gavru, Jibril, Gabriela.		Ghislain	303
Gabrielle	286	Gislain, Guillain, Guylain, Gislenu, Gislenus.	
Gaël	287	Ghislaïne	303
Gaëlle, Gaëla, Gaella, Gale, Gayle.		Gislaine, Guislaine, Guillaine, Guylaine.	
Gaëtan	288	Gilbert	304
Gaétane, Gaetano, Cajetan, Cayetano.		Agilbert, Gisbert, Gilberto, Gilbrecht.	
Gaspard	288	Gilberte	305
Caspar, Casper, Gasparo, Gasper, Jasper, Kaspar, Kasper.		Gisberte, Gilleberte, Gilberta.	
Gaston	289	Gildas	306
Vast, Gastao, Gastone, Gastram, Vaast.		Gilda.	
Gatien	290	Gilles	306
Gatienne, Rogatien, Rogat.		Gillette, Egidio, Gill, Gillis, Gillo.	
Gatienne	291	Gisèle	307
Gautier	292	Gisela, Gisella, Gisla.	
Gauthier, Gaultier, Walt, Gualterio, Walter, Wauter.		Gladys	308
Gauvain	293	Gloria	309
Kévin, Gauvin, Galvane, Gawan, Gawein.		Godefroy	309
Geneviève	293	Gontran	310
Ginette, Génévote, Guenièvre, Geneveva, Ginevra, Jennifer.		Gontrane, Gontrano.	
Geoffroy	295	Gonzague	311
Godefroy, Geoffrey, Godefroid, Gottfried, Gotz, Jeffrey.		Gonzales, Gonzalve.	
Georges	296	Grâce	311
Georgio, George, Gora, Joris, Jerzi, Jorg, Jurg, Jurgen, Youri.		Graciane, Gracieuse, Griselda, Griselidis, Gratien, Grace, Grazia, Graziella.	
Georgette	297	Grégoire/Grégory	312
Georgia/Georgina	298	Greg, Gregorio, Gregori, Gregory, Grigor, Grigori, Gregoria.	
Georgiane.		Guillaume	313
Gérald	298	William, Will, Bill, Guillemain, Guillou, Villermé, Guglielmo, Guilhem, Guillermo, Gulielmo, Vilem, Wilhelm, Willis, Willy.	
Géraldine	299	Guillemette	315
Gérarde, Gérardine, Géraldina, Gherardina, Gerharde.		Guillemette, Guillou, Wilhelmina, Wilhelmine, Williamine, Wilma, Wilmette.	

Les 1 000 prénoms pour vos enfants

Gustave	315	Hubert	334
Gus, Gösta, Gustaf, Gustav, Gustavo, Gustel.		Huberte, Hubertine, Hobart, Huberto, Hubertus, Uberto.	
Guy	316	Hugo	335
Gui, Vit, Guyonne, Guido, Veit, Wit.		Ugo, Ugolino.	
Gwenaél	317	Hugues	336
Gwenn, Gwenaëlle, Gwennaig, Gwennig.		Hugolin, Hugoline, Hugh, Huyghe, Huik.	
Gwenola	318	Huguette	337
Guenola, Guennolé, Nolwen, Nollwenn.		Humbert	338
Harold	321	Humberto, Umberto.	
Harold, Hérald, Hérold, Araldo, Haraldo, Heraldo.		Hussein	338
Hassan/Hasan	322	Hyacinthe	339
Hector	322	Ida	343
Ettore, Hektor.		Ignace	343
Hélène	323	Ignatio, Ignazio, Inigo.	
Lena, Lana, Ornela, Eileen, Elaine, Ellen, Helena, Ielena, Milena.		Igor	344
Héloïse/Éloïse	324	Ingmar, Egor, Iegor, Ingwar.	
Henri	325	Inès	345
Henry, Riquet, Enrico, Enrique, Harry, Heinrich, Hendrick, Henke.		Ingrid	346
Henriette	327	Irène	347
Harriet, Enrica, Henrika, Guenia.		Ira, Irenée, Irina, Iren, Irena, Irinei, Irineo.	
Herbert	327	Iris	348
Erberto, Herb.		Isaac	348
Hermann	328	Isabelle	349
Ermanno, Erminio, Hermano.		Isabeau, Isa, Bella, Isabel, Isabella.	
Hervé	329	Isaure	351
Harvey, Hervey, Hervie.		Isidore	351
Hilaire	330	Isidora, Isadora, Isidor, Isidoro, Isidro.	
Hilarion, Hillary, Hillery.		Jacinthe	355
Hildegarde	330	Jacinte, Giacinto, Iacinto, Jacinto, Jacynth.	
Hilda, Hildegonde.		Jacob	356
Hippolyte	331	Jacobine, Jacobin, Cob, Cobie, Jacobe, Jacobe, Jacobo Jakob, Jakobie.	
Honoré	332	Jacqueline	357
Honorat, Honorine, Honorin, Honorato, Onorato, Honorata, Onorata.		Jacotte, Jacqueline, Jacquotte, Jacquemine, Giacomina, Iakovkha, Jacquelyn.	
Horace	333	Jacques	358
Horatio, Oratio, Orazio.		Jack, Jacky, James, Jacquou, Giacomo, Iago, Jack, Jackel.	
Hortense	334	James	359
		Jim, Jimmy, Jaume, Jaime, Jayne, Jem.	

Jean	360	Gérôme, Geronime, Geronima, Gerry, Jérôme, Jérónima, Girolamo, Hieronymus, Jeromin, Jeronym.
Jehan, Johan, Jeannot, Yann, Yannick, Ian, Joanne, Johann, Johanne, Gian, Gianni, Giovanni, Hans, Hausko, Ion, Ivan, Joao, John, Johnny, Juan, Sean, Yoann, Yohan.		
Jean-Arthur	362	
Jean-Baptiste	362	
Jean-Bernard	363	
Jean-Charles	363	
Jean-Christophe	364	
Jean-Denis	364	
Jean-François	365	
Jean-Frédéric	365	
Jean-Gabriel	366	
Jean-Hugues	366	
Jean-Jacques	367	
Jean-Laurent	367	
Jean-Louis	368	
Jean-Loup	368	
Jean-Luc	369	
Jean-Marc	369	
Jean-Marie	370	
Jean-Michel	370	
Jean-Noël	371	
Jean-Paul	371	
Jean-Philippe	372	
Jean-Pierre	372	
Jean-René	373	
Jean-Sébastien	373	
Jean-Stéphane	374	
Jeanne	374	
Janette, Janine, Jeannette, Jeanine, Jehanne, Joana, Johanna, Nanette, Jennifer, Gianna, Giovanna, Hanska, Janet, Janetta, Janina, Jayne, Jenny, Joanina, Joan, Juana, Juanita, Vanina, Yohana.		
Jérémie/Jérémy	375	
Jerry, Geremia, Jeremiah, Jeremias.		
Jérôme	376	
		Gérôme, Geronime, Geronima, Gerry, Jérôme, Jérónima, Girolamo, Hieronymus, Jeromin, Jeronym.
Jessica	377	
Jessé, Jessy.		
Joachim	378	
Achim, Giacchina, Gioacchina, Joaquin, Joaquin, Jockem.		
Jocelyn/Josselin	379	
Josse.		
Jocelyne/Joceline	380	
Josseline, Joyce.		
Joël	380	
Joëlle.		
Jonathan	381	
Bogdan, Jonathas.		
José	382	
Joseph	383	
Jo, José, Josphe, Josphin, Giuseppe, Iosif, Josef, Pepe, Yosif, Yusuf.		
Joséphine	384	
Josèpha, Josée, Giuseppina, Joséfa, Pepita.		
Josette	384	
Josiane, Josie.		
Josué	385	
Judith	386	
Jude, Judas, Yehudi, Giuditta, Judie, Lutta.		
Jules	387	
Julot, Julio, Gilian, Giulio, Julius, Ouliacha, Sileas, Youli.		
Julie	388	
Julienne, Juliette, Gillian, Giulia, Juliana, Julina, Youliane.		
Julien	389	
Juliette	390	
Giulietta, Julietta, Julitta.		
Just/Justin	391	
Justinien, Juste, Giustino, Giusto, Justino, Justus.		
Justine	392	
Justinienne, Giustina, Justina.		
Karim/Krim	395	
Kurt/Curd	395	

Les 1 000 prénoms pour vos enfants

Laetitia	396	Louis	413
Laetizia, Lettice, Letty.		Clovis, Loïc, Louison, Ludovic, Lew, Lewis, Lluís, Louie, Lowik, Luigi, Luis, Luiz.	
Lambada	397	Louise	415
Lambert	398	Éloïse, Héloïse, Louison, Louise, Louisa, Luigia, Luisa, Lutz, Lulu.	
Lamberto, Lambrecht, Lamprecht, Landbert, Lando, Lanz, Lanza, Lanzo.		Loup	416
Lancelot	399	Lou, Lope, Lupo, Lovell, Lowell, Wolf.	
Landry	400	Luc	417
Landri.		Lucas, Lucilien, Lucinien, Luke, Luck, Luca, Lucian, Luka, Lukas, Lukaz.	
Lara	400	Lucie	418
Larissa	401	Luce, Lucile, Lucienne, Lucette, Lucinde, Lucine, Loukina, Lucia, Luciana, Lucinda, Lucyna, Luzia.	
Laure	402	Lucien	419
Laura, Laurence, Laurette, Laureène, Laurentine, Lauriane, Lorette, Lorinda, Laurena, Lauretta, Loritta, Lorna, Laurença.		Lucian, Luciano.	
Laurence	403	Lucile	420
Laurent	403	Lucrece	420
Laurence, Laurentin, Laurier, Lorin, Larry, Lars, Laurel, Laurens, Lawrence, Lenz, Lorenz, Lorenzo, Laurenzo, Renzo.		Lucretia, Lucrezia.	
Lazare	404	Ludmilla	421
Léa	405	Mila, Milena.	
Layla, Leila, Lia, Lila.		Ludovic	422
Léandre	406	Ludovique, Lodovico, Ludovico, Lud- vig, Ludwik, Ludwig, Lodovica, Lud- viga.	
Leila/Layla	406	Lydie	423
Léon	407	Lydia, Lidiane, Lydiane.	
Léo, Léonce, Lionel, Léone, Léocadie, Léontine, Léonidas, Leonce, Lee, Leo- nide, Lev, Lieonid.		Madeleine	427
Léonard	408	Maddy, Magda, Madelon, Madeline, Magdalène, Magdalena, Maddalena, Magdalen, Maggy.	
Lienard, Lienart, Lionardo, Lenart, Lennart, Lenny.		Mael	428
Léonce	409	Mælle, Mælys, Mailis, Malaurie, Mal- lory, Malory.	
Léopold	409	Maeva	429
Léopoldine, Leopoldo, Leopoldino, Leopoldina, Lieopold.		Magali	429
Liliane	410	Maguelonne	430
Lilian, Lily.		Mahaut	431
Lionel	411	Mahaud, Mahault.	
Lionelle.		Malcom	431
Lise	412	Malc, Malchus.	
Lisbeth, Lisette, Lison, Lisa, Lissounia.		Malo/Malou	433
Lorraine/Lorène	412	Maclou.	
Laureen, Lorenne, Lorna.			

Mansour/Mansur	433	Marie-Marguerite/Marguerite-	
Manuel/Manuela	434	Marie	450
Mannuella, Manuelle, Manuelita, Manouchka.		Marie-Martine	450
Marc	435	Marie-Odile	451
Marceau, Marcien, Marcile, Marcas, Marcos, Marco, Marck, Marchus, Marek.		Marie-Paule	451
Marceau	436	Marie-Rose/Rose-Marie	451
Marcel	436	Marie-Thérèse	452
Marcelin, Marcello, Marcelo, Markel.		Marie-Virginie	452
Marcelin	437	Marielle	453
Marcelle	438	Marine/Marina	453
Marceline, Marcienne.		Marinette, Mariette, Marin.	
Marguerite	439	Mario	454
Daisy, Guite, Magali, Maguy, Mague- lonne, Margaux, Margot, Marjorie, Mégane, Rita, Gretel, Gretchen, Greta, Margarita, Margherita, Ghita, Margery, Meg.		Marius	455
Marianne	440	Marlène	456
Mariana, Marianna, Mariannich.		Marilyn, Marilyne, Marylène, Mary- line.	
Marie	441	Martial	456
Magali, Manon, Marielle, Mariette, Marinette, Marion, Maryse, Miriam, Moira, Myriam, Maria, Marica, Mariya, Maroussia, Maruska, Mary, Maureen, Meriem, Meryem, Myra.		Marziale, Mart.	
Marie-Adélaïde	443	Martin	457
Marie-Alice	443	Martinien, Martary, Martino, Marty, Mertens.	
Marie-Anne	443	Martine	458
Marie-Antoinette	444	Martinienne, Martina.	
Marie-Astrid	444	Maryse	459
Marie-Chantal	445	Mathilde	460
Marie-Charlotte	445	Mahaut, Maud, Métilde, Tilda, Mafalda, Matilda, Mechtilde.	
Marie-Christine	445	Mathurin	461
Marie-Claire	446	Mathurine.	
Marie-Claude	446	Mathieu	462
Marie-Élisabeth	447	Mathias, Matthias, Mat, Matt, Mateo, Mateusz, Matiaz, Matthew, Matthew, Mattii, Matvei.	
Marie-France	447	Maud	463
Marie-Hélène	448	Maurice	464
Marie-Jeanne/Jeanne-Marie	448	Maur, Maurin, Mauricette, Maurille, Morvan, Seymour, Mauricio, Mauri- zio, Morris, Moritz, Mauritz, Movr.	
Marie-Laure	449	Mayeul/Maieul	465
Marie-Madeleine	449	Maxime	466
		Max, Maxence, Maximien, Maxinien, Maximilien, Maximilienne, Massimi- liano, Massimo, Maxim, Maximo.	
		Maximilien	467
		Mélanie	467
		Melania, Melany, Mellany, Melina, Melinda	

Les 1 000 prénoms pour vos enfants

Mélodie	468	Nicole	492
Melody.		Colette, Coline, Cosette, Nicolette, Nicoline, Nicoletta, Nichola, Nikolia.	
Mercedes	469	Noël	493
Michel	470	Noëlle, Natal, Natale, Natalicia, Natalicio.	
Michael, Michou, Micha, Michée, Michele, Miguel, Mickael, Mick, Micke, Mickey, Miguelito, Miharl, Mihalis, Mike, Miquel, Mischa, Mitchell.		Noémie	494
Michèle	471	Naemi, Naomi, Noami.	
Michelle, Michaele, Michela, Miguelita.		Nora	494
Micheline	473	Norbert	495
Mildred	474	Norberte.	
Mireille	474	Octave	499
Mohammed/Mohammad	475	Octavien, Octavie, Octavienne.	
Moïse/Moshé	476	Odette	500
Mose, Mosé, Moses, Mozes.		Odile, Otilie, Odilon, Odon, Odetta, Odran.	
Monique	477	Odile	500
Mona, Moune, Monica, Monika, Mouna.		Olaf	501
Morgan	478	Olav.	
Morgane	478	Olga	502
Morgaine.		Elga, Helga, Ilga, Olva.	
Mostafa/Mustafa	479	Olivia	503
Muriel	480	Oliviane.	
Myriam	480	Olivier	503
Nadège	485	Olier, Ollier, Oliverio, Oliveiros, Oli-ver, Ollie.	
Nadia, Nadine, Nadiejda, Nadjeda.		Olympe/Olympia	504
Nadine	486	Omar/Umar	505
Narcisse	486	Omblin/Ombeline	506
Narciso, Nargib.		Ophélie	506
Natacha	487	Ophelia.	
Nathalie	488	Oriane	507
Natalène, Nataline, Natalia, Nata, Natella.		Aure, Auriane, Aureliane.	
Nathan	489	Oscar	508
Nathanaël	489	Anskar, Oskar, Ossy.	
Nestor	490	Oswald	509
Nestora, Nestore, Stora.		Oswaldo, Oswalt.	
Nicolas	491	Othon/Otto	510
Colas, Colin, Nicolin, Nils, Claes, Klaus, Nicholas, Nick, Nickie, Nic- klaus, Nicky, Nicolo, Nikita, Niklas, Niklaus, Nicklos.		Ottone.	
		Pamela	513
		Pascal	513
		Pascale, Pascaline, Pascalin, Paschal, Pascoal, Pasqua, Pascual, Pasqualino, Pasqualina.	

Choisir le prénom de son enfant est un acte essentiel, délicat... et souvent sujet à controverse. Pour vous aider dans ce choix, près de **1000** prénoms ont été étudiés dans cet ouvrage. Pour chacun d'eux, l'auteur a réalisé un véritable portrait psychologique, retrouvé l'étymologie, la date de la fête à souhaiter, le nom du saint patron, ceux des personnages célèbres qui le portent ou l'ont porté, leurs correspondances ésotériques et astrologiques, ainsi que les prénoms étrangers ou dérivés, qui leur sont traditionnellement attribués. Au total, c'est donc plus de 3000 prénoms qui sont référencés. Plus qu'un simple recueil, ce livre est un véritable guide pratique. Ainsi, pour mieux vous faire comprendre pourquoi certains prénoms sont à la mode ou, au contraire, tombent dans l'oubli, l'auteur aborde les aspects sociaux et religieux de leur histoire. Il donne également des exemples et des conseils précis sur la manière de rédiger un faire part, ainsi que toutes les informations qui vous seront aujourd'hui utiles dans vos démarches pour convaincre l'état civil d'accepter un prénom échappant au répertoire traditionnel, qu'il s'agisse d'un prénom régional ou étranger, voire... inventé !

JEAN-MARC DE FOVILLE est journaliste et historien. Il a été pendant quinze ans Rédacteur en chef du magazine "PARENTS".

CALLIGRAM - PHOTO ANTOINE DUBROUX, LA PHOTO THÈQUE



9 782010 157455



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

3 7502 00454460 9

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

